

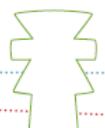


Parc naturel régional du Vexin français

Site Natura 2000
Coteaux et boucles de la
Seine

Compte-rendu de Comité de Pilotage

Réunion du vendredi 18 octobre 2024
Commune de Saint-Martin-la-Garenne



Introduction

La réunion du Comité de Pilotage (COFIL) s'est déroulée le vendredi 18 octobre 2023 à partir de 9h30 sur la commune de Saint-Martin-la-Garenne ; 27 personnes étaient présentes. Le présent compte-rendu propose une synthèse des principaux échanges et les diaporamas diffusés durant la séance.

Etaient présents :

- Edith ANDOUVLIE, Co-présidente de France Nature Environnement Val d'Oise (FNE95)
- Jocelyne AUBE, adjointe à la mairie de Saint-Martin-la-Garenne
- Gérard BAUDOIN, Yvelines Environnement
- Frédérique CAMBOURIEUX, Maire d'Amenucourt
- Marie-Floriane CAPPARELLI, stagiaire à la Réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine
- Stéphan CHAMPAGNE, Maire de Saint-Martin-la-Garenne
- Fabien CHEBAUT, chef de l'unité Chasse, Faune sauvage et Milieux Naturels (FCMN) à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines (DDT78)
- Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF)
- Matthieu DE LA ROCHEFOUCAULD, Amis du Vexin Français
- Stéphane DESVANT, inspecteur de l'environnement au Service Interdépartemental Yvelines-Val d'Oise (SID 78-95) de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Léo DOMINGUES-HACCART, bénévole au groupe local Vexin Basse Seine de la Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Corine DUMONT, Yvelines Environnement
- Cyril EPICOCO, chargé d'étude nature à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)
- Jade GAUTTIERI, chargée d'études biodiversité à la DDT95
- Gabriel GONIN, chargé de mission biodiversité au Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95)
- Cécile HANIER, Adjointe au chef de service Gestion et Valorisation des Forêts et des Espaces Naturels Sensibles (ENS) au Conseil Départemental des Yvelines (CD78)
- Dominique HERPIN-POULENAT, Maire de Vétheuil et Présidente du COFIL
- Agnès LANTHIER, directrice du PNRVF
- Marine LAUER, responsable environnement au Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) Ile-de-France Centre-Val-de-Loire
- Chrystelle MIGERNIER, chargée d'études Natura 2000 à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines (DDT78)
- Angélique MONGUILLON, représentante du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CRSPN) et conservatrice de la Réserve naturelle régionale de Limay
- Aurélien PERRIER, chargé de mission Espaces Naturels Sensibles (ENS) au CD78
- Olivier PRATTE, conservateur de la réserve naturelle régionale de Moisson à Ile-de-France Nature
- Marie-Bernadette REMAUD, Société d'Etude des Sciences Naturelles du Mantois et du Vexin
- Françoise ROUX, Responsable du pôle Environnement au PNRVF
- Daniel VAUGELADE, Union pour la Préservation de la Boucle de Moisson et de ses Habitants
- Coralie VERDIER, Chargée de mission Natura 2000 au Conseil régional d'Ile-de-France (CRIDF)

ORDRE DU JOUR

- Présentation du dispositif Natura 2000 et du site « Coteaux et Boucles de la Seine »
- Présentation de deux projets du territoire
 - o L'acquisition foncière et la politique ENS du département du Val d'Oise
 - o L'étude sur les chauves-souris forestières menée par le Parc en 2024
- Présentation de l'ENS de la Butte du Hutrel en salle puis visite du site

Madame Dominique HERPIN-POULENAT, maire de la commune de Vétheuil et Présidente du COPIL, et Mme Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF) ouvrent la séance en remerciant les participants pour leur présence et le maire de Saint-Martin-la-Garenne, Monsieur Stéphane CHAMPAGNE, pour son accueil. M. CHAMPAGNE remercie à son tour les participants de leur présence et exprime son plaisir d'accueillir Natura 2000 dans sa commune, remerciant le Parc pour cette initiative. Mme HERPIN propose un tour de table.

RAPPELS SUR NATURA 2000 ET CHANGEMENT DE COMPETENCE

Mme COLLIGNON rappelle le principe du réseau Natura 2000 et son fonctionnement.

Madame Coralie VERDIER, chargée de mission Natura 2000 au Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIDF), présente rapidement les changements induits par le transfert de compétence de l'Etat vers la Région, notamment dans la mise en réseau et la montée en compétence des animateurs Natura 2000 franciliens. Elle évoque les nouveaux outils dématérialisés qui sont en cours de développement pour le dépôt des dossiers de demande de subvention liés à Natura 2000.

Madame Marine LAUER, responsable environnement au Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) Ile-de-France Centre-Val-de-Loire : des contrats peuvent-ils être engagés en attendant l'ouverture des outils dématérialisés, et si oui comment ?

- ➔ Mme VERDIER : la région a développé des systèmes pour permettre à des projets matures et urgents de pouvoir émerger, mais il est demandé aux porteurs de projets en cours d'élaboration d'attendre l'ouverture de l'outil dématérialisé. Un certain nombre de projets ont pu être financés dans l'attente de l'ouverture de l'outil, mais les porteurs de projet sont invités à se rapprocher de l'animatrice Natura 2000 et des chargés de mission de la Région pour étudier les projets et les moyens de les financer au cas par cas.

Madame Corine DUMONT, membre de l'association Yvelines Environnement : des projets réalisés en site Natura 2000 peuvent-ils faire l'objet de cofinancements entre fonds européens et autres dispositifs d'aides à la préservation de la biodiversité, par exemple les fonds dédiés à la restauration des continuités écologiques ?

- ➔ Mme VERDIER : les cofinancements sont possibles ; les modalités de financement sur tous les fonds ne sont pas les mêmes, mais les fonds européens présentent l'avantage de pouvoir financer jusqu'à 100% du projet, ce qui est très rarement le cas pour d'autres financements. Mme COLLIGNON : le fonds vert, consacré par l'Etat à des projets de restauration et de protection de la biodiversité, ne sera pas mobilisable sur des projets pouvant faire l'objet de contrats Natura 2000, et sera préservé pour des projets ne pouvant pas solliciter des fonds européens. Les co-financements possibles sont donc à étudier au cas par cas, en fonction de l'emplacement du projet, des acteurs impliqués et des périmètres de protection et d'inventaires concernés.

Lorsque Mme VERDIER mentionne les outils de communication développés pour mieux faire connaître Natura 2000 au niveau régional, Mme COLLIGNON précise vouloir développer des outils spécifiques aux sites Natura 2000 du Vexin, toujours dans l'objectif de permettre aux usagers du territoire de se familiariser avec les habitats et les espèces à enjeux et donc mieux s'approprier les sites.

Mme COLLIGNON présente le site Natura 2000 des Coteaux et Boucles de la Seine et ses objectifs de gestion. Elle explique travailler à l'élaboration de documents d'accompagnement aux documents d'objectifs (DOCOB), afin de faciliter l'appropriation de Natura 2000 par les communes et les usagers. Elle espère pouvoir ainsi à terme proposer à chaque commune un programme d'action spécifique, présentant les enjeux de la commune, et un certain nombre d'actions concrètes qui peuvent être déployées avec l'aide de la politique Natura 2000 ou d'autres outils (notamment les dotations aménités rurales) pour restaurer et préserver la biodiversité.

Mme HERPIN déplore le faible montant des aménités rurales, qui ne permettent pas toujours de mettre en place des projets ambitieux pour la biodiversité. Mme COLLIGNON et Madame Agnès LANTHIER, directrice du PNRVF, notent que les modalités de calcul de l'aide, et donc leurs montants, évoluent positivement chaque année, et que les communes situées en périmètre Natura 2000 bénéficient d'une majoration. Mme LANTHIER ajoute que ce sont près de 400 000€ d'aménités rurales qui sont versées chaque année sur l'ensemble des communes du Parc ; elle souhaiterait que les communes utilisent cette subvention pour agir avec le Parc pour préserver la biodiversité exceptionnelle comme ordinaire.

Mme Herpin explique que la commune de Vétheuil a commencé ce travail, en partenariat avec le Parc, via un projet d'installation de panneaux pédagogiques à l'entrée des principaux chemins d'accès aux espaces naturels pour présenter de manière simple et didactique les espèces trouvées dans le secteur.

Mme COLLIGNON confirme que c'est un levier d'action majeur pour la préservation des sites Natura 2000, qui reste des espaces mal connus, notamment car ne bénéficiant pas de matérialisation physique des périmètres. Il s'agit ainsi de travailler à faciliter l'appropriation en passant par l'information et la sensibilisation.

LA POLITIQUE ENS DU DEPARTEMENT DU VAL D'OISE ET L'ACQUISITION FONCIERE

Monsieur Gabriel GONIN, chargé de mission biodiversité au Conseil départemental du Val d'Oise (CD95), présente le principe et le fonctionnement des Espaces Naturels Sensibles, espaces protégés se superposant par endroit aux périmètres Natura 2000. Il insiste sur le processus important de concertation préalable à la définition des zones de préemption ENS (ZPENS), réalisées en concertation étroite avec les acteurs du territoire (commune, SAFER, CNPF, etc.) et passées en délibération aux conseils municipaux.

La zone de préemption permet ensuite au département de se positionner lors d'une vente de parcelle dans la zone de préemption. Une fois les parcelles acquises ou en conventionnement de gestion avec les propriétaires, le département pourra mettre en place une gestion conservatoire des habitats et des espèces. M. GONIN précise que les conventionnements peuvent se traduire soit en une convention de délégation de gestion permettant au département d'intervenir directement, soit en un financement accordé par le département aux gestionnaires pour appliquer une gestion écologique.

Mme HERPIN note que les communes se doivent d'être bien informées des zones de préemption présentes sur leur territoire, pour pouvoir renseigner les notaires en cas de vente. Les conseils municipaux se doivent d'être alertés, informés et vigilants pour servir de relais au département en cas de vente. Mme Herpin se réjouit d'avoir pu être à l'origine de l'acquisition foncière réalisée à Vétheuil dans le bois du Chesnay, en prévenant le conseil départemental dès qu'elle a eu connaissance des ventes prévues.

Mme LAUER : des conventionnements peuvent-ils être envisagés avec le département hors de zones de préemption ?

- M. GONIN : ce n'est pas possible, et que c'est pour ça que les zones de préemption sont étudiées aussi précisément pour établir un périmètre cohérent par rapport aux enjeux écologiques. Le département peut en revanche acquérir des parcelles collées à la ZPENS si elles présentent un intérêt écologique.

M. GONIN et Monsieur PERRIER, technicien ENS au département des Yvelines (CD78) précisent que toutes les parcelles concernées par des ZPENS sont classées en Zone N au PLU, les départements n'ayant pas vocation à faire de l'exploitation agricole ou d'acquérir du bâti.

M. GONIN décrit les acquisitions récentes ayant permis de constituer une unité de gestion intéressante au niveau du bois du Chesnay, sur la commune de Vétheuil et au sein du site Natura 2000. Il s'agira maintenant d'établir un plan de gestion pour restaurer et maintenir le milieu. M. GONIN et Mme HERPIN précisent que la gestion est importante pour plusieurs aspects, à la fois écologiques mais aussi culturels, avec un ancien hangar militaire à l'architecture unique à préserver en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et sanitaires, avec un travail mené avec les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) pour intégrer les ENS dans le schéma de prévention des risques, notamment incendie.

A l'issue de cette présentation, Mme COLLIGNON remercie M. GONIN, et souligne l'intérêt de l'acquisition foncière dans un but de gestion écologique, rappelant que les contrats Natura 2000 nécessitent une avance de trésorerie souvent trop lourde pour les particuliers. Travailler avec des structures publiques, mais également des associations comme le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ile-de-France (CEN IdF), permet d'engager plus facilement des contrats, et de garantir une pérennisation de la gestion écologique. Il arrive ainsi que le Parc oriente des propriétaires qui souhaitent vendre des parcelles à intérêt écologique vers les départements ou le CEN IdF.

M. CHAMPAGNE : le Parc intervient-il dans le cadre de compensations, y compris pour les espaces et espèces naturels ? Il évoque notamment un terrain à Sandrancourt, restauré par la SNCF et sous gestion de la commune, avec un suivi écologique assuré par le Parc.

- M. PERRIER : le département des Yvelines dispose d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dédié à la compensation, qui n'intervient pas sur les ENS mais peut sur d'autres sites définis
- Mme COLLIGNON : la compensation en site Natura 2000 est un sujet délicat, car les sites Natura 2000 bénéficient de fonds européens dédiés à l'entretien des habitats et des espèces. Les compensations écologiques doivent être financées par le projet pour atteindre leur double objectif : dissuader les atteintes aux milieux naturels et financer des projets susceptibles de palier au moins en partie les impacts.
- Mme VERDIER : les compensations écologiques ne sont pas éligibles aux financements par les fonds européens dans le cadre de sites Natura 2000.

M. Champagne précise qu'il ne parlait pas d'aspect financier mais de protection. Mme COLLIGNON lui répond qu'il est possible d'envisager une intégration en site Natura 2000 d'un site de compensation après sa restauration pour pérenniser la gestion si la présence d'habitats et espèces d'intérêt est constatée.

M. Olivier PRATTE, conservateur de la Réserve naturelle régionale de Moisson pour Ile-de-France Nature mentionne les Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière (PRIF), qui ont un fonctionnement similaire aux ENS ; on en trouve notamment dans la boucle de Moisson et les coteaux de la Seine. Mme COLLIGNON confirme avoir sollicité le CD95 pour exemple, mais de nombreux autres acteurs sont impliqués dans la veille foncière et l'acquisition de milieux d'intérêt.

Mme Herpin remarque qu'une vente de parcelles dans le PRIF a été signalée au notaire et à la Région, mais sans retour de la part de cette dernière. M. PRATTE indique ne pas gérer directement ces dossiers mais fera remonter aux services concernés.

STAGE D'AMELIORATION DES CONNAISSANCES LIEES AUX CHIROPTERES FORESTIERS

Mme COLLIGNON présente l'étude réalisée par Mme Myriam CLAUTOUR dans le cadre de son stage de fin d'étude réalisé au PNRVF durant 4 mois et demi, et les principaux résultats obtenus.

Mme LAUER : quelles sont les périodes de pause des détecteurs ?

- Mme COLLIGNON : la phase de terrain s'est étalée entre fin mai et début août. Elle avait envisagé au départ deux phases d'enregistrement pour chaque site, une au printemps et une en début d'été pour cibler différentes espèces, mais ce protocole trop lourd a finalement été abandonné pour privilégier une seule période d'enregistrement par site. La météo particulièrement défavorable de cette année a sûrement biaisé l'étude, avec de nombreuses nuits à l'activité réduite. Les détecteurs ont été laissés sur chaque site entre une et trois nuits pour éviter les éventuels biais liés à la météo, ce qui a cependant produit une grande quantité de données à analyser.

Lorsque Mme COLLIGNON indique que les enregistrements n'ont pas permis de capter deux des espèces cibles (la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein), Mme LAUER précise que toutes les espèces n'ont pas la même distance d'émission des ultrasons et les mêmes pratiques de chasse, avec donc des biais liés à l'emplacement de pause des micros, les Murins de Bechstein chassant principalement dans les houpiers et avec une faible distance d'émission des ultrasons. Mme COLLIGNON confirme que c'est un des biais identifiés, avec un protocole qui prévoyait une installation des micros le plus haut possible, ce qui n'a pas été possible en raison de questions logistiques.

Monsieur Daniel VAUGELADE, de l'Union pour la Préservation de la Boucle de Moisson et de ses Habitants : l'aire de chasse des chauves-souris est-elle suffisamment étendue pour qu'elles viennent chasser du côté de la boucle de Moisson depuis le Vexin ?

- Mme COLLIGNON : oui c'est le cas, l'étude réalisée en 2023 a montré que la boucle de Moisson constituait des territoires de chasse potentiels identifiés pour plusieurs espèces.

Alors que Mme COLLIGNON évoque dans les perspectives des partenariats avec les acteurs pour poursuivre les travaux, Mme LAUER confirme qu'il ne faut pas hésiter à solliciter le CNPF, pas seulement pour les questions forestières mais aussi pour interroger les acteurs de la sylviculture sur leurs connaissances dans le bâti. Le CNPF peut envoyer des courriers à des propriétaires de certains secteurs, pour les informer des enjeux à proximité, leur demander s'ils ont connaissance de colonies dans leur bâti et si non de demander s'ils seraient d'accord pour accueillir des prospections. Mme COLLIGNON la remercie pour cette proposition, et indique qu'elle lui transmettra par ailleurs un bilan complet de l'étude lorsqu'elle aura eu le temps de s'en charger, pour que le CNPF puisse prendre en compte les éventuels enjeux chiroptères dans ses plans simples de gestion.

Monsieur Cyril EPICOCO, chargé d'étude nature à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) : y-at 'il encore des réticences ou des inquiétudes lorsque les particuliers sont sollicités pour de la prospection des chauves-souris ?

- Mme COLLIGNON : elle n'a pas réalisé beaucoup de prospections exploratoires pour le moment, son contact avec des propriétaires « inconnus » se limitant majoritairement à des réponses à des sollicitations pour des SOS ou de la rénovation de bâti. Les quelques propriétaires privés rencontrés se montrent cependant à l'écoute la majorité du temps, et il y a des bons retours lors des animations, donc elle a bon espoir qu'il y ait un accueil favorable si les inventaires de bâti sont correctement préparés, avec de la communication et de la sensibilisation en amont.

M. PERRIER : est-ce que tous les bâtis communaux ont déjà été prospectés ?

- Mme COLLIGNON : elle l'ignore, même s'il y a déjà eu par le passé des stages de prospections du bâti. M. PERRIER remarque qu'il serait au moins possible d'avoir des retours des agents communaux, comme cela peut être le cas au PNR de Chevreuse.

Monsieur Matthieu DE LA ROCHEFOUCAULD, des Amis du Vexin Français : Y-a-t-il des suivis d'évolution de l'activité des chauves-souris en lien avec les extinctions des éclairages nocturnes au fil des années ?

- Mme COLLIGNON : un suivi des extinctions est réalisé par le Parc, mais pas actualisé chaque année, ne permettant pas ce type d'analyse. Mme ROUX remarque que ces protocoles de suivi sont lourds, et difficilement applicables en raison du manque de temps des agents du Parc.
- Mme LAUER : des études sur le sujet sont menées au niveau régional par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN), en croisant les données d'extinction et les données récoltées par le protocole participatif Vigie Chiro.

A l'issue de cette présentation, Mme COLLIGNON remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur attention, et propose de poursuivre les échanges lors de la sortie de terrain, précédée par une présentation du site visité.

L'ENS DE LA BUTTE DU HUTREL

Monsieur Aurélien PERRIER, chargé de mission Espaces Naturels Sensibles (ENS) au Conseil Départemental des Yvelines (CD78), présente le site de la Butte du Hutrel, classé ENS et situé dans le périmètre du site Natura 2000 « Coteaux et boucles de la Seine ». Il décrit les travaux de restauration de mares ayant été effectués dans le cadre d'un contrat Natura 2000 entre 2021 et 2022, et présente les résultats des inventaires écologiques réalisés en 2024 par un bureau d'étude prestataire, notant cependant les résultats mitigés dus aux conditions climatiques particulièrement défavorables.

M. PERRIER et Mme COLLIGNON soulignent la particularité du site, butte semi-boisée assez isolée dans son environnement, qui explique la potentielle pauvreté écologique de certains groupes, notamment les amphibiens qui ont une capacité de dispersion assez faible. Après les actions de gestion, l'objectif est donc de continuer les inventaires pour s'assurer que les espèces présentes ne disparaissent pas et suivre l'arrivée éventuelle de nouvelles espèces. M. PERRIER souligne cependant la diversité forte des espèces recensées sur un site d'une taille si restreinte, qui en fait un site de fort intérêt écologique.

A l'issue des présentations, Mme COLLIGNON et Mme HERPIN remercient l'ensemble des participants pour leur présence et les intervenants pour leurs présentations.

La matinée s'achève par une visite de l'Espace Naturel Sensible de la Butte du Hutrel animée par son gestionnaire, qui présente les richesses écologiques du site et les travaux réalisés dans le cadre du récent contrat Natura 2000.



Parc naturel régional
du Vexin français

Comité de Pilotage Natura 2000

Coteaux et boucles de la Seine – FR1100797

Vendredi 18 octobre 2024 – Saint-Martin-la-Garenne



Ordre du jour



01.

INTRODUCTION

Présentation générale de Natura 2000 et du site

02.

PROJETS DU TERRITOIRE

Présentés par leurs acteurs

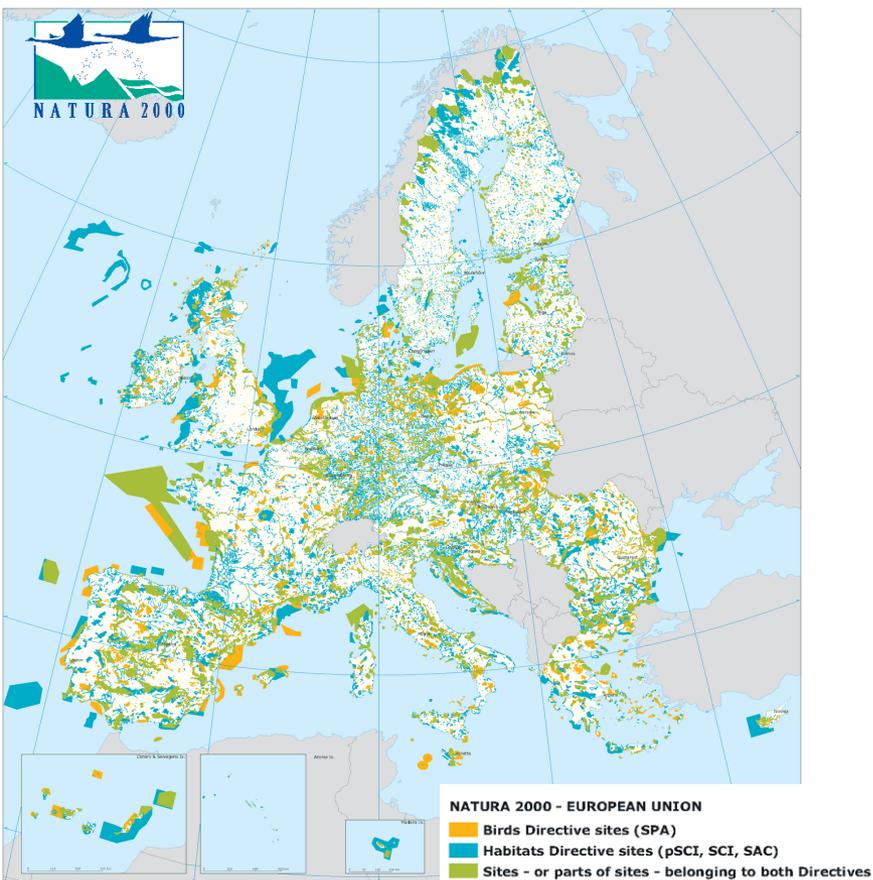
03.

VISITE DE SITE

Découvrir un espace naturel en protection multi-acteurs



Le réseau Natura 2000



OBJECTIF

Préserver la biodiversité européenne
(Oiseaux et Habitats-Faune-Flore)



FONCTIONNEMENT

Gouvernance par un Comité d'acteurs du territoire, gestion basée sur la concertation



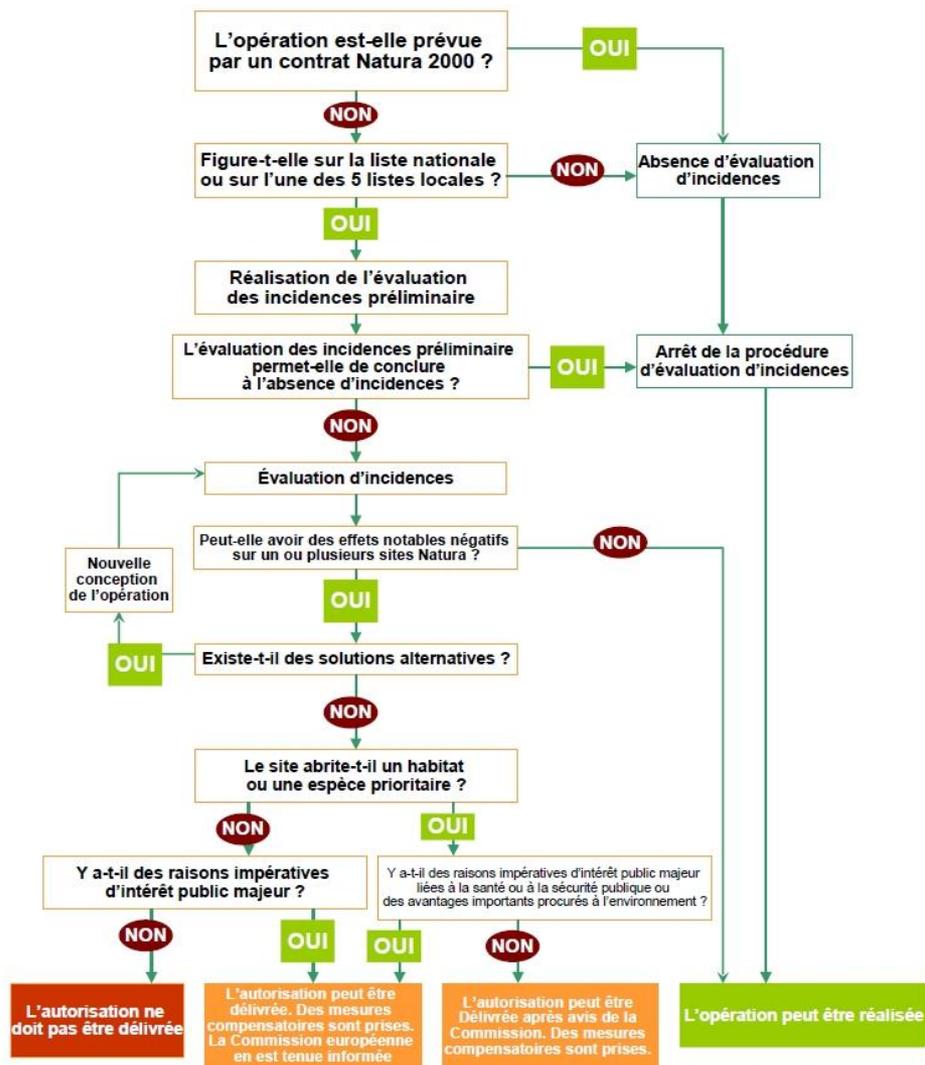
LES OUTILS

Contrats, chartes et MAEC
Evaluation des incidences Natura 2000



L'EIN2000

- Tout projet réalisé sur ou à proximité des sites peut être concerné
- « Clause-filet » → soumet à EIN des projets non-concernés par les listes en cas d'atteintes potentielles
- Dans tous les cas : **contacter l'animateur en amont !**
- **Projet** : réaliser une fiche info sur Natura 2000 et l'EIN2000 (mairies/comcom/services instructeurs) → « livret de l'écu »



La gouvernance régionale

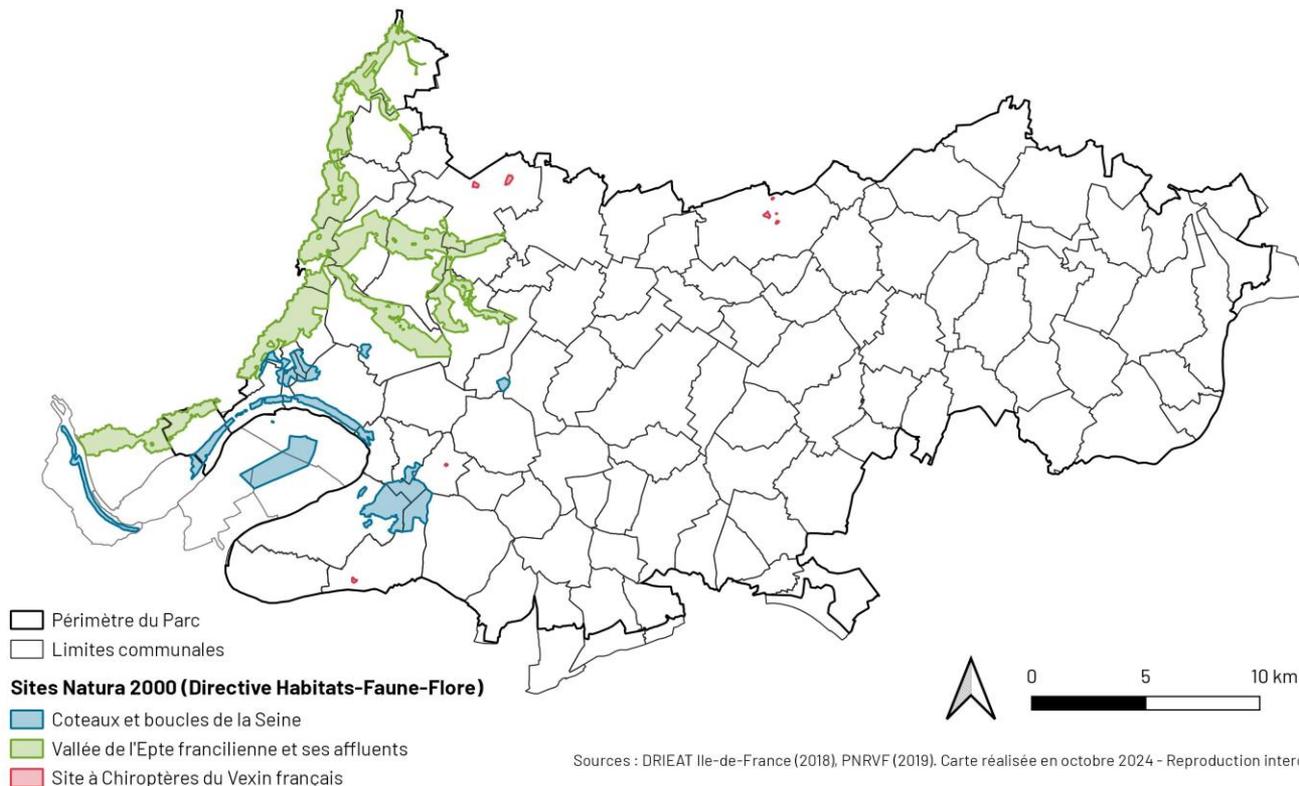
Coralie VERDIER, chargée de mission Natura 2000 au Conseil Régional d'Île-de-France

- Un service dédié à l'instruction des dossiers de financement
- Des outils numériques en cours de déploiement
- Un réseau régional d'animateurs dynamisé
- De nouveaux supports de communication

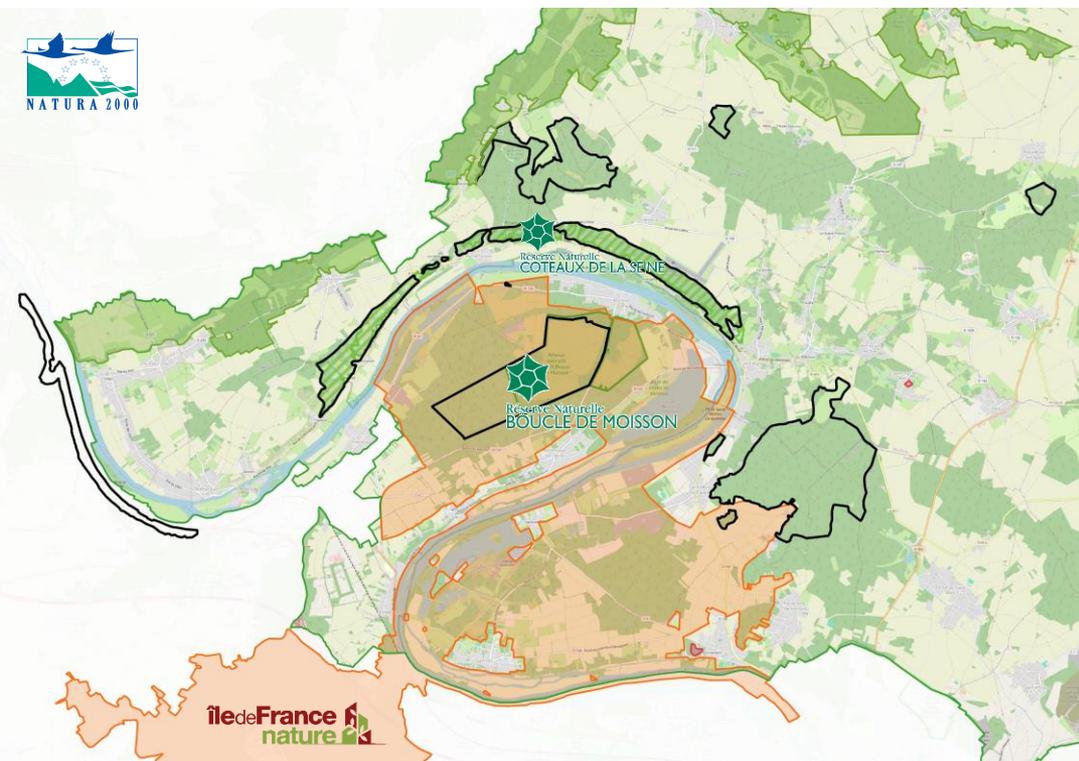


Natura 2000 dans le Vexin

Les sites Natura 2000 gérés par le Parc naturel régional du Vexin français

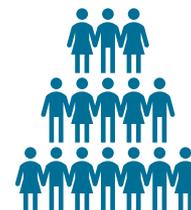


Les Coteaux et boucles de la Seine



6 Entités (dernières boucles de Seine d'IdF)

1 417 Hectares sur 16 communes (78 et 95)



ZPS, RNN, RNR, Site classé, ZNIEFF



Les Coteaux et boucles de la Seine



LUCANE CERF-VOLANT



PELOUSE XÉRIQUE



PETITS RHINOLOPHES



LANDES A GENEVRIERS

21 Habitats d'intérêt communautaire

8 Espèces d'intérêt communautaire

Grande diversité de milieux secs, humides et boisés



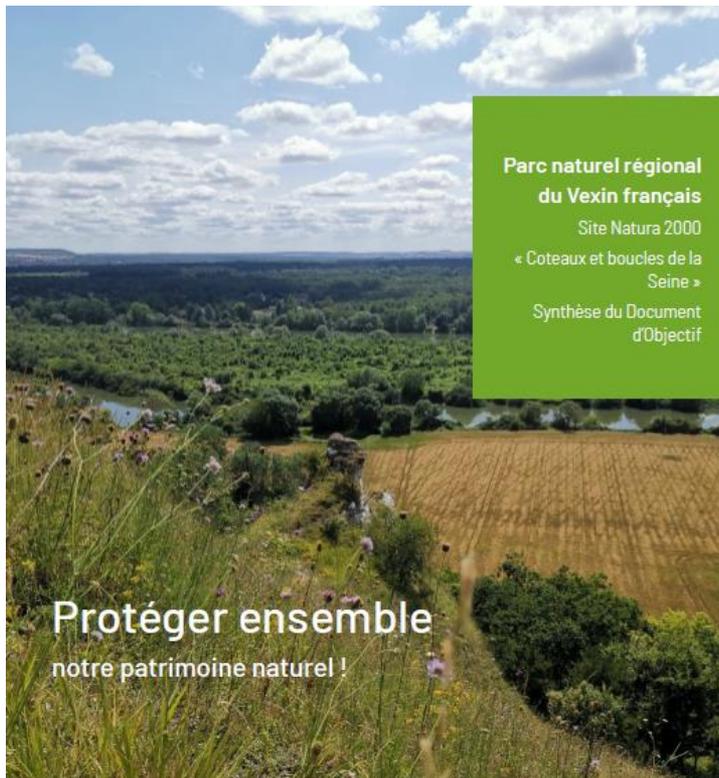
Les Coteaux et boucles de la Seine

ENJEU	OBJECTIFS	ACTIONS DE GESTION	PRIORITÉ
Milieux ouverts secs ou humides	Maintenir les milieux ouverts	Restauration des milieux ouverts	1
		Entretien par pâturage, fauche ou débroussaillage	1
	Maintenir les corridors boisés	Restauration et entretien des mares et étangs	3
		Entretien des haies et arbres isolés	2
Chiroptères	Sécuriser les gîtes	Fermeture des cavités pour limiter le dérangement	1
Milieux forestiers	Maintenir des boisements diversifiés	Maintien des arbres à cavité, sénescents ou morts sur pied	1
		Réduire l'impact de la gestion sylvicole	2
Site complet	Limiter la fréquentation	Maîtriser la fréquentation par la sensibilisation des usagers et/ou la mise en défens des milieux	2
	Lutter contre les Espèces exotiques envahissantes		2

A décliner à l'échelle de chaque commune !



Faciliter l'appropriation



**Parc naturel régional
du Vexin français**
Site Natura 2000
« Coteaux et boucles de la
Seine »
Synthèse du Document
d'Objectif

**Protéger ensemble
notre patrimoine naturel !**



Les objectifs de gestion

Londes à genévrier

Définir des objectifs pour préserver sur le long terme la biodiversité du site

Un long travail de concertation avec les acteurs, en parallèle des inventaires naturalistes, a permis d'établir un état des lieux écologique et socio-économique précis du territoire, et de diagnostiquer les menaces et pressions pesant sur la biodiversité du site Natura 2000. Le bilan de ces études permet de définir 7 objectifs à long terme, déclinés en 10 objectifs opérationnels auxquels correspondent des actions concrètes de conservation.

Objectif #1 : Restaurer et maintenir les milieux ouverts secs et humides

- » Restaurer les milieux ouverts
- » Maintenir une gestion extensive pour limiter la fermeture des milieux
- » Préserver les éléments paysagers (haies, arbres isolés)
- » Préserver et restaurer les mares et étangs

DES EXEMPLES CONCRETS ?

- » Actions de débroussaillage et exportation des arbres et arbrustes sans une pelouse calcicole pour maintenir son ouverture
- » Plantation et entretien d'arbres isolés et de haies pour maintenir les conditions écologiques permettant le déplacement des chauves-souris
- » Curage de mares fonctionnelles ou prairiales pour restaurer leur état écologique

Objectif #2 : Préserver et protéger les gîtes d'hibernation et de reproduction des chauves-souris

- » Protéger l'accès aux gîtes à chauves-souris
- » Chantiers de fermeture des anciennes carrières d'exploitation du calcaire pour maintenir la qualité des chauves-souris

Parc naturel régional du Vexin français / Synthèse de DOCOB Natura 2000

10

Mettre en œuvre le DOCOB sur le territoire

L'animateur Natura 2000 a pour mission de mettre en œuvre le DOCOB sur le territoire afin de conserver et restaurer les enjeux écologiques. Pour suivre l'évolution de ses actions, il peut s'appuyer sur des indicateurs quantitatifs définis par le DOCOB.

- | | |
|---|---|
| <p>1 Évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces
L'animateur réalise des inventaires et suivis naturalistes, épaulé par des scientifiques spécialisés</p> <p>2 Déterminer les actions nécessaires
Sur la base des inventaires, l'animateur établit des propositions d'action de gestion</p> <p>3 Démarcher les acteurs
Présenter les enjeux du réseau Natura 2000 de manière globale, puis du site concerné plus précisément pour informer le gestionnaire</p> | <p>4 Accompagner les actions de gestion
L'animateur accompagne et conseille le propriétaire ou gestionnaire tout au long de l'action de gestion mise en place, des démarches administratives au suivi des travaux</p> <p>5 Suivre les résultats
L'animateur se charge de suivre sur le long terme l'évolution du milieu en réponse aux actions mises en place</p> <p>6 Valoriser les résultats
L'animateur valorise les actions mises en place sur le site auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, dans le cadre des Comités de Pilotage et avec l'accord du gestionnaire, auprès du réseau Natura 2000 mais aussi du grand public pour présenter les actions concrètes possibles</p> |
|---|---|



Reunion de Comité de Pilotage Natura 2000
Suivi de l'état de conservation des chauves-souris
Animation auprès des scolaires

15



Faciliter l'appropriation



Restaurer les cours d'eau favorables à l'Agrion de Mercure

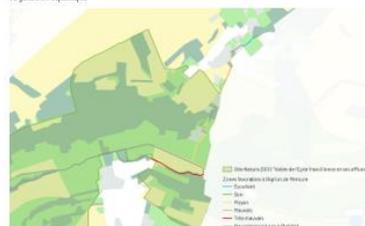
Evalués en mauvais état écologique, les tronçons de cours d'eau situés sur la commune d'Ambleville sont pourtant essentiels pour relier les populations d'Agrions des communes d'Omerville, Bray-et-Lü et Montreuil-sur-Epte.

Restaurer la fonctionnalité du cours d'eau

DES EXEMPLES CONCRETS ?
> Curages ponctuels et entretien des fossés en zone humide
> Débroussaillage des berges et fauchage de la végétation aquatique

Appliquer une gestion adaptée des rives

DES EXEMPLES CONCRETS ?
> Réaliser un **patrimoine arboré**
> Préserver la végétation rivulaire durant l'été et réaliser une **fauche tardive** à l'automne



Parc naturel régional du Vexin français / Synthèse de DDC06 Natura 2000



Protéger les gîtes des chauves-souris

Au sein d'un territoire majeur pour la conservation des chauves-souris franciliennes, la commune d'Ambleville présente des enjeux importants, avec une carrière d'hivernation accueillant chaque hiver une trentaine d'individus de 5 espèces différentes dont 4 d'intérêt européen, et l'une des deux seules nurseries de Grand Rhinolophe connue dans le Vexin.

Protéger les gîtes connus

DES EXEMPLES CONCRETS ?
> Fermer les anciennes carrières pour préserver la qualité des chiroptères
> Accompagner les rénovations de bâti pour préserver les nurseries
> Proposer le label « refuge » pour valoriser les engagements

Sensibiliser à la protection des chiroptères

DES EXEMPLES CONCRETS ?
> Veille et rigueur aux sollicitations
> Animations grand public
> Interventions lors de formations spécifiques auprès de publics professionnels

Améliorer les connaissances sur les populations du Vexin

DES EXEMPLES CONCRETS ?
> Etudes et suivis acoustiques
> Prospections participatives du bâti



Exemple d'aménagement réalisés dans le cadre de contrats Natura 2000



Les projets du territoire par leurs acteurs

- **Gabriel GONIN (CD95)** : L'acquisition foncière comme outil de protection des espaces et des espèces
- **Amélie COLLIGNON (PNRVF)**: bilan de l'étude chiroptères 2024



L'acquisition foncière et la politique ENS

- **Gabriel GONIN**, Conseil départemental du Val d'Oise



Direction de l'Environnement,
du Développement Durable
et de l'Agriculture



Coteaux et Boucles de la Seine

Présentation du 18 octobre 2024

- **Qu'est qu'un ENS**
- **Les ENS dans le Val d'Oise**
- **l'ENS du Bois du Chesnay**

- **Qu'est-ce qu'un ENS**
- **Les ENS dans le Val d'Oise**
- **L'ENS du Bois du Chesnay**

ENS = Espace Naturel Sensible

α Compétence départementale issue de la loi de décentralisation du 18 juillet 1985, précisée dans les articles L113-8 à L113-14 et R113-15 à R113-18 du code de l'urbanisme.

α 2 leviers :

- fiscal avec la TA
- foncier avec le droit de préemption

α 2 objectifs :

- préserver la biodiversité et les paysages
- ouvrir au public



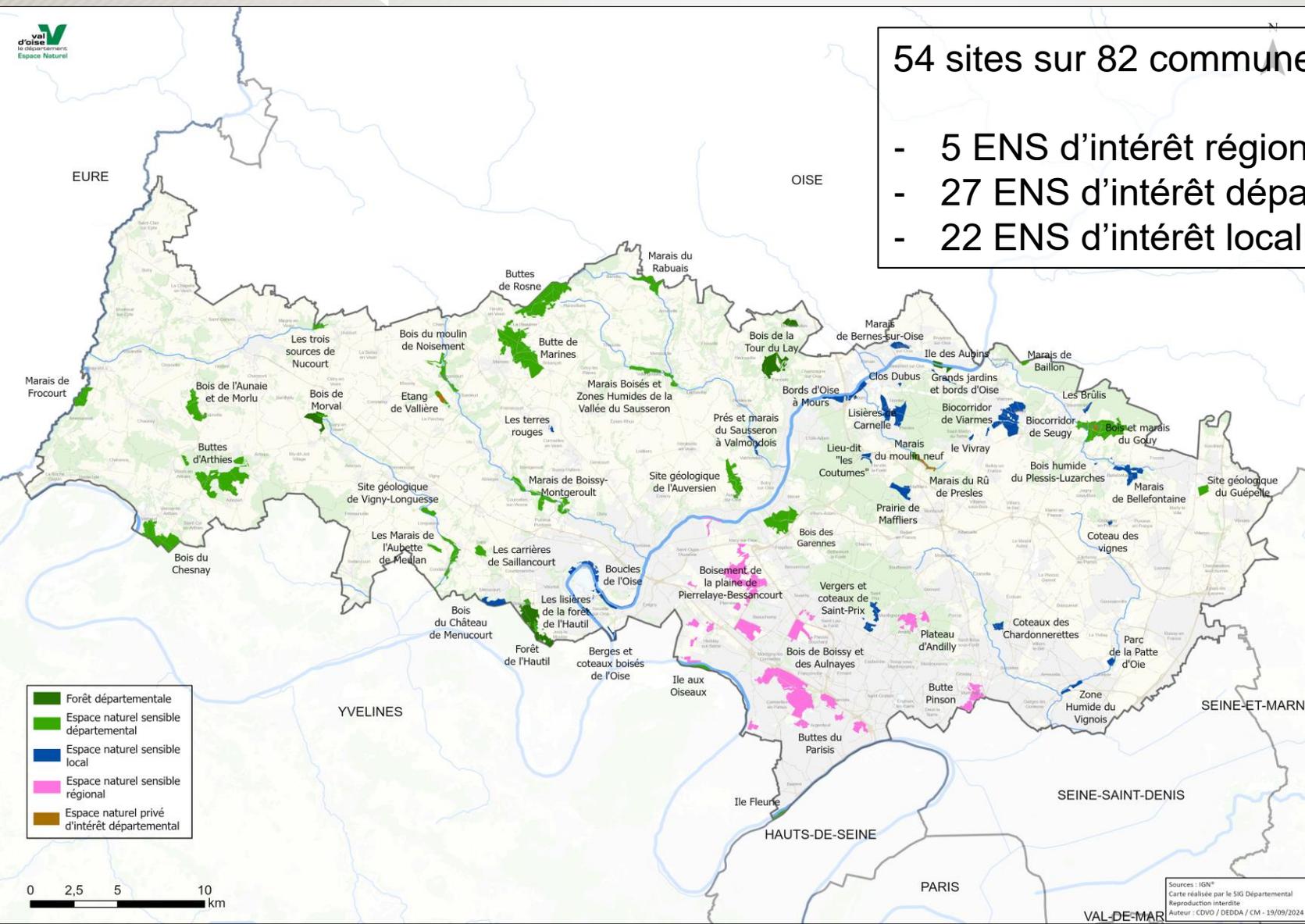
α Un ENS c'est un site :

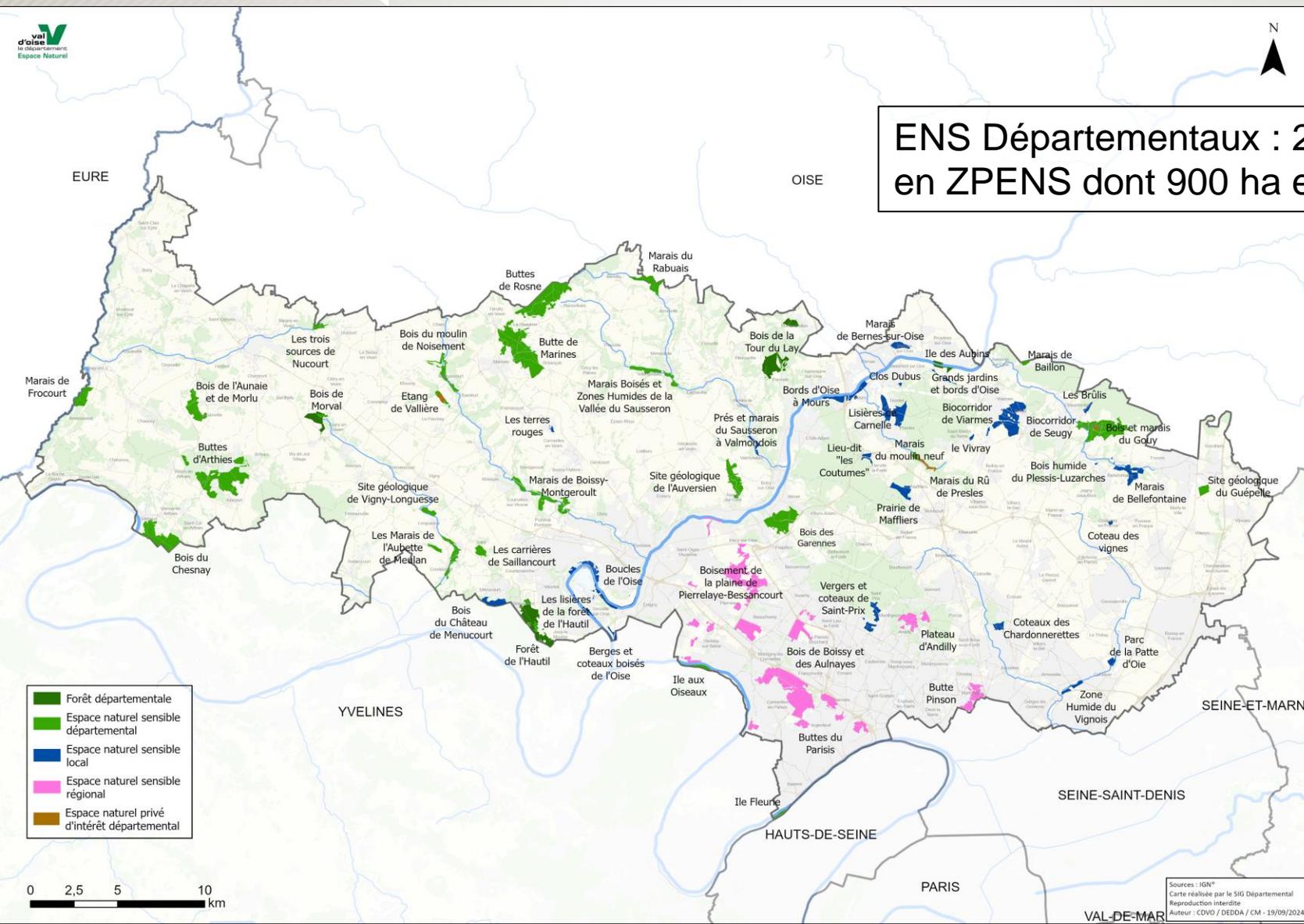
- qui présente une valeur écologique ou paysagère
- qui est menacé ou rendu vulnérable

- **Qu'est-ce qu'un ENS**
- **Les ENS dans le Val d'Oise**
- **L'ENS du Bois du Chesnay**

54 sites sur 82 communes

- 5 ENS d'intérêt régional
- 27 ENS d'intérêt départemental
- 22 ENS d'intérêt local





**ENS Départementaux : 2326 ha
en ZPENS dont 900 ha en gestion**

- Forêt départementale
- Espace naturel sensible départemental
- Espace naturel sensible local
- Espace naturel sensible régional
- Espace naturel privé d'intérêt départemental

0 2,5 5 10 km

Organisation :

- Politique d'acquisition active
- Gestion des ENS en interne

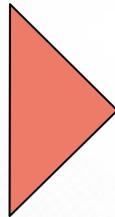


- Qu'est-ce qu'un ENS
- Les ENS dans le Val d'Oise
- **L'ENS du Bois du Chesnay**

1999

Mise en place
d'un périmètre de
préemption ENS

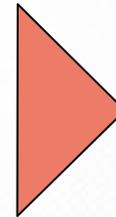
environ 100 ha



2002

Validation du
périmètre de
préemption ENS

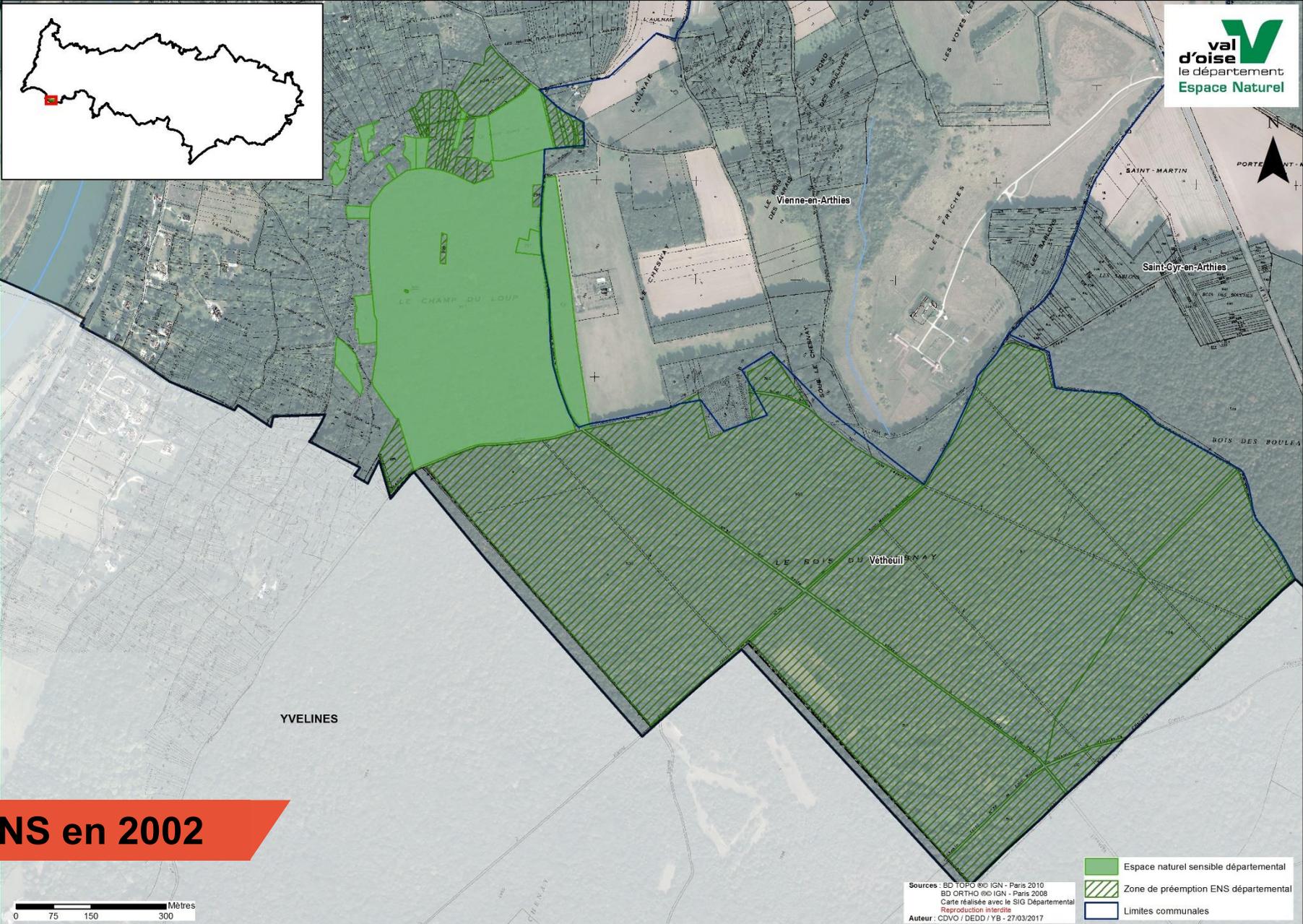
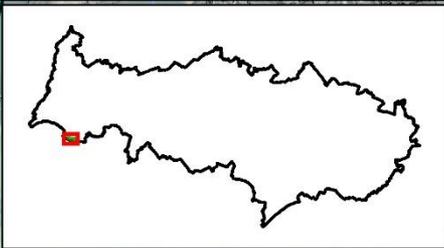
environ 115 ha



2019

Extension du
périmètre de
préemption ENS

environ 150 ha



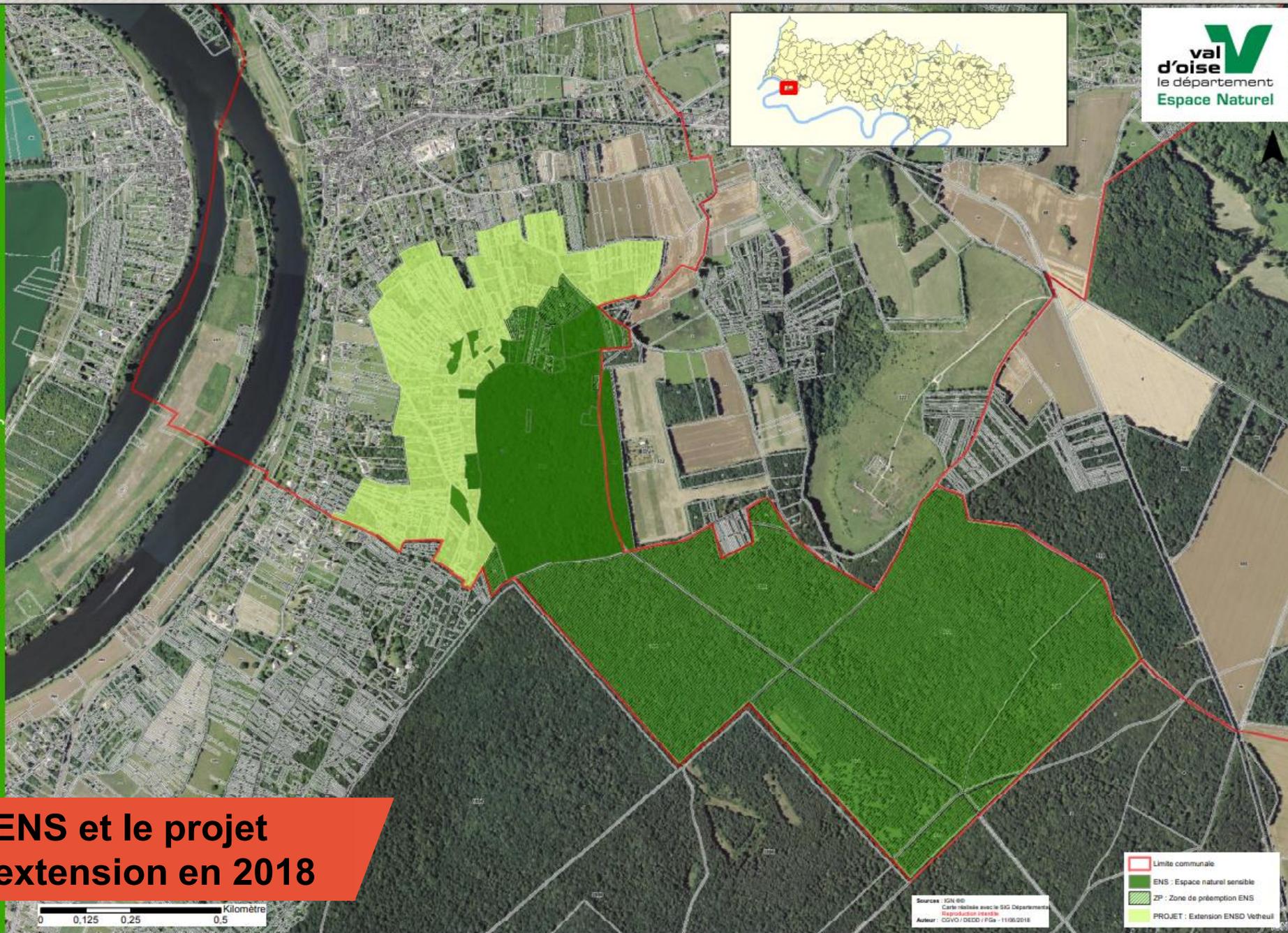
YVELINES

L'ENS en 2002

0 75 150 300 Mètres

Sources : BD TOPO 600 IGN - Paris 2010
BD ORTHO 900 IGN - Paris 2008
Carte réalisée avec le SIG Départemental
Reproduction interdite
Auteur : GDVO / DEDD / YB - 27/03/2017

-  Espace naturel sensible départemental
-  Zone de préemption ENS départemental
-  Limites communales



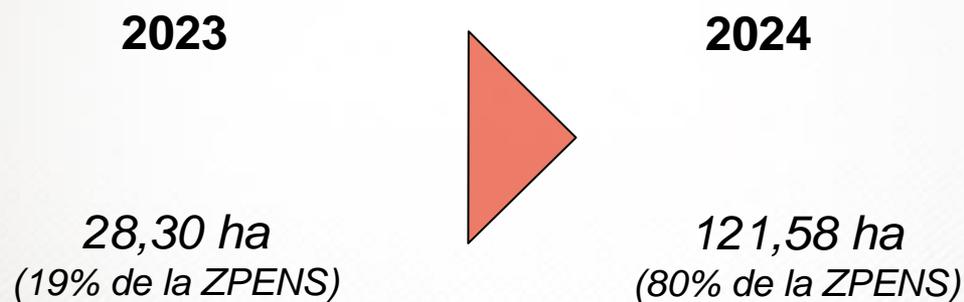
L'ENS et le projet d'extension en 2018

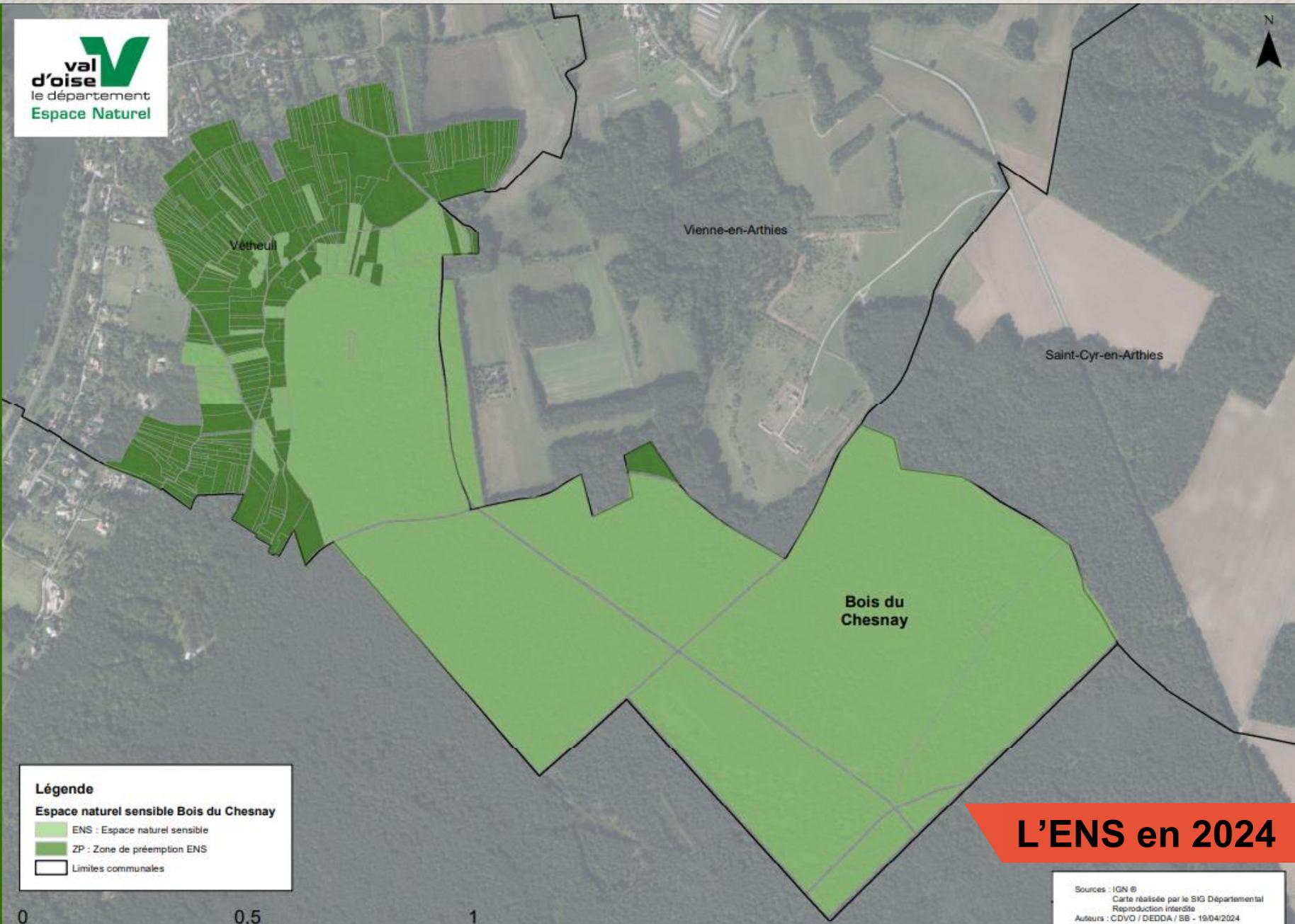


Source : IGN 660
Carte réalisée avec le SIG Départemental
Régionalisation INSSEL
Acteur : CGVO / DEDD / FGA - 11/06/2018

- ▭ Limite communale
- ▭ ENS : Espace naturel sensible
- ▭ ZP : Zone de préemption ENS
- ▭ PROJET : Extension ENSD Vetheuil

Acquisition 2024





Légende

Espace naturel sensible Bois du Chesnay

-  ENS : Espace naturel sensible
-  ZP : Zone de préemption ENS
-  Limites communales

L'ENS en 2024

Sources : IGN ©
Carte réalisée par le SIG Départemental
Reproduction interdite
Auteurs : CDVO / DEDDA / SB - 19/04/2024

Suites pour le site

- Elaboration d'un plan de gestion
- Gestion des milieux les plus en vulnérables
- Amélioration de la qualité des boisements
- Réalisation d'inventaires naturalistes

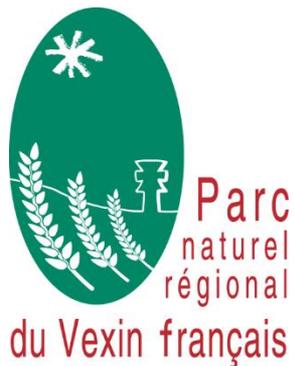




Merci
de votre attention

Améliorer les connaissances chiroptères

- **Amélie COLLIGNON**, chargée de mission Natura 2000 au PNRVF



Améliorer les connaissances chiroptères

- **Une connaissance inégale selon les enjeux**
 - Espèces hivernantes bien connues
 - Comportements estivaux mal connus
 - Une connaissance quasi-nulle sur les espèces exclusivement forestières
- **Des espèces d'intérêt communautaires à retrouver**
 - Données ponctuelles de Barbastelle d'Europe
 - Murin de Bechstein très mal connu
- **Des données théoriques à confirmer**
 - Etude des territoires de chasse potentiels



Améliorer les connaissances chiroptères

- **Une connaissance inégale selon les enjeux**
 - Espèces hivernantes bien connues
 - Comportements estivaux mal connus
 - Une connaissance quasi-nulle sur les espèces exclusivement forestières
- **Des espèces d'intérêt communautaires à retrouver**
 - Données ponctuelles de Barbastelle d'Europe
 - Murin de Bechstein très mal connu
- **Des données théoriques à confirmer**
 - Etude des territoires de chasse potentiels



**Suivi acoustique des
chiroptères à affinité
forestière**

DIDEROT 
É D U C A T I O N



Améliorer les connaissances chiroptères

Barbastelle d'Europe



Murin de Bechstein



Grand Murin



Rhinolophes

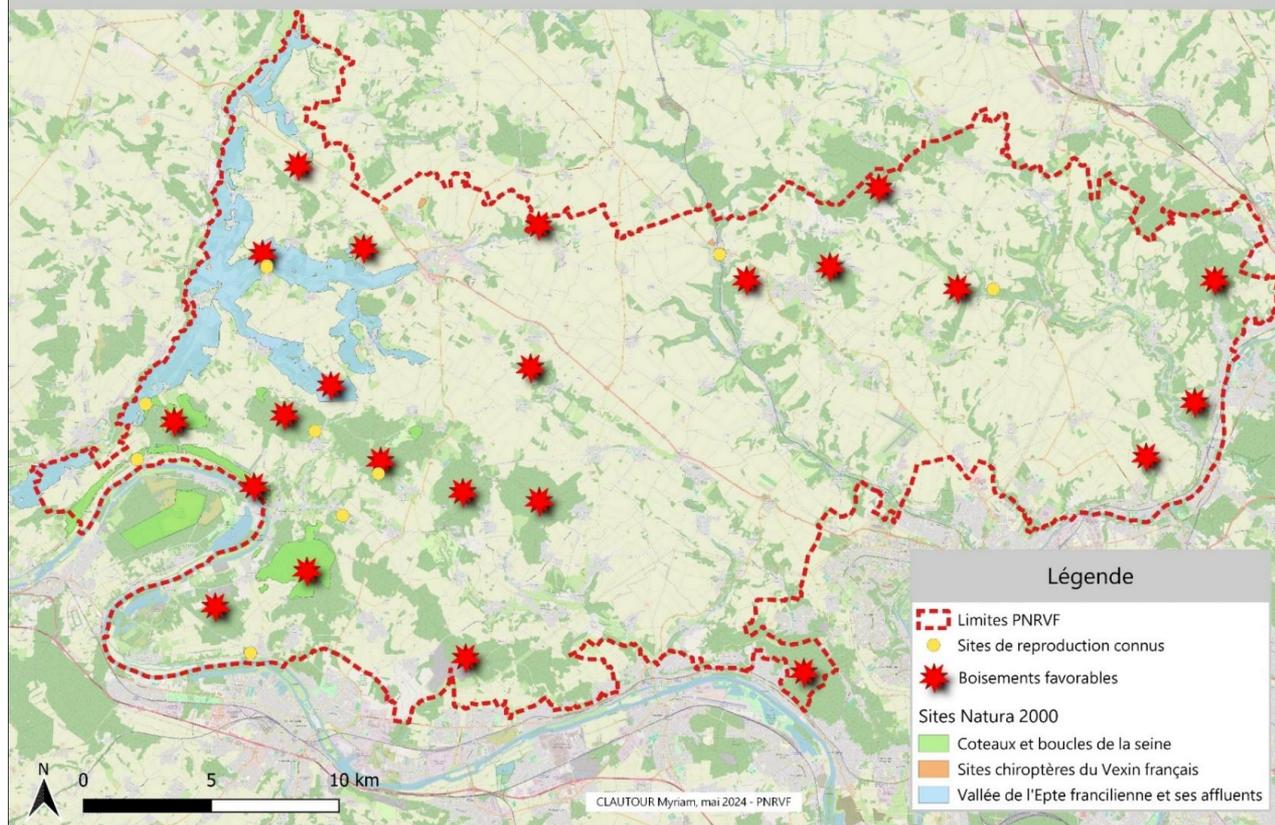


Améliorer les connaissances chiroptères



Améliorer les connaissances chiroptères

Cartographie représentant les zones favorables pour les chiroptères sur le PNRVF



Données diverses:

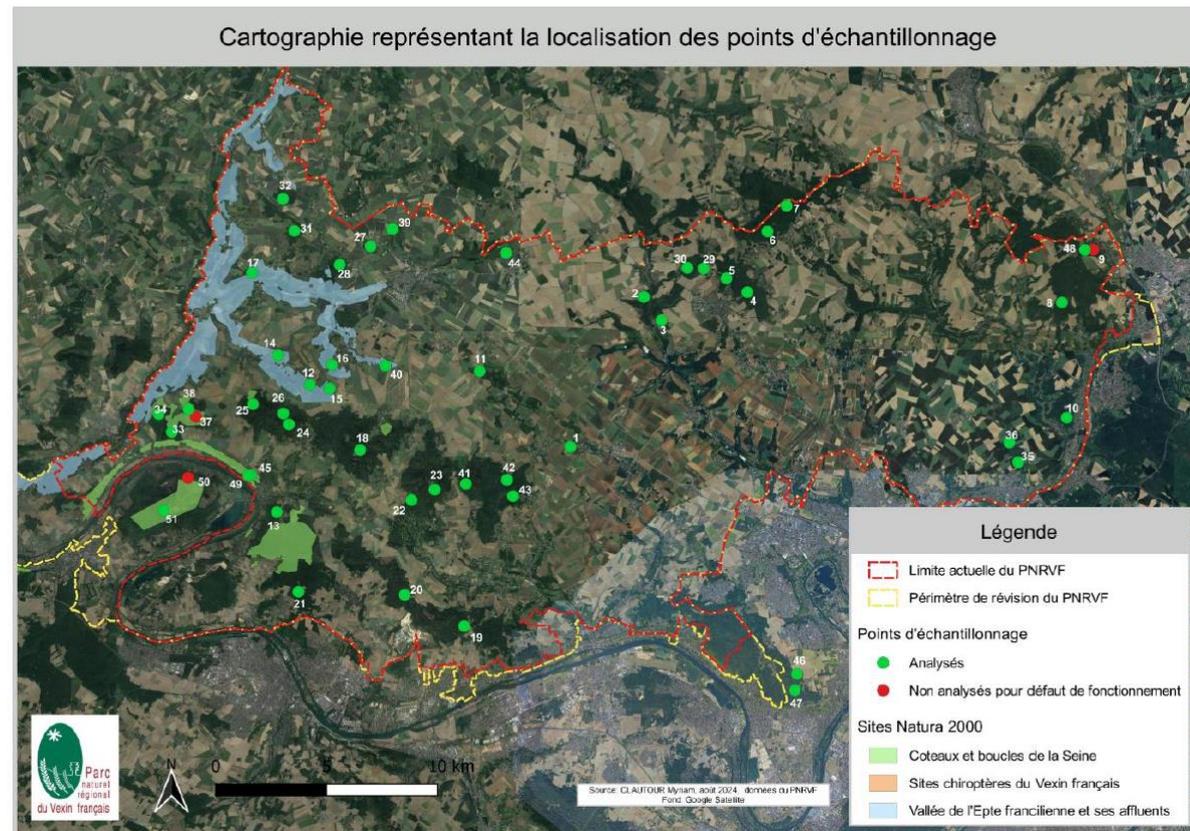
- Contacts connus
- Habitats et végétation
- Biologie
- Ecologie



Améliorer les connaissances chiroptères

Résultats

- 51 détecteurs posés dont 48 analysables (soit 80 nuits d'enregistrement)
- 16 des 21 espèces d'IdF identifiées de manière certaine ou probable



Améliorer les connaissances chiroptères

Résultats: 16 des 21 espèces d'IdF identifiées de manière certaine ou probable

NT

Murin de Bechstein, Pipistrelle commune, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Nathusius

LC

Murin à oreilles échanquées, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Orellard roux, Pipistrelle de Kuhl

CR

Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe

EN

Petit Rhinolophe, Murin de Daubenton

VU

Grand Murin, Sérotine commune

DD

Orellard gris, Murin d'Alcathoe, Pipistrelle pygmée, Murin de Brandt

De haut en bas et de gauche à droite :
 V. PINEL, F. ROUART, X. FOLLAY, V. RUFFAY,
 T. LUSATEL, J. TRANCHARD, V. RUFFAY,
 J. TRANCHARD, J. TRANCHARD, P. PROBSTON,
 T. DUBUC, J. TRANCHARD, T. LUSATEL,
 V. RUFFAY, J. TRANCHARD, J.-F. NOUËL,
 V. PINEL, J. TRANCHARD, J. TRANCHARD, H. CLARK.

Légende

- Anneexe II Directive 92/43/CEE Habitats/Faune/Flore
- Espèces prioritaires du PNA Chiroptères 2018-2027
- LISTE ROUGE RÉGIONALE (2014)**
- CR : en danger critique d'extinction
- EN : espèce en danger
- VU : espèce vulnérable
- NT : espèce quasi menacée
- LC : préoccupation mineure
- DD : données insuffisantes

SIX ESPÈCES sont inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE dites Habitats, Faune, Flore.

L'ENSEMBLE DE CES ESPÈCES SONT PROTÉGÉES EN FRANCE par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.



Améliorer les connaissances chiroptères

Des méthodes annexes: Capture et télémétrie



Améliorer les connaissances chiroptères

Résultats : 17 des 21 espèces d'IdF identifiées + une nouvelle nurserie !

NT

Murin de Bechstein, Pipistrelle commune, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Nathusius

LC

Murin à oreilles échanquées, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Orellard roux, Pipistrelle de Kuhl

CR

Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe

EN

Petit Rhinolophe, Murin de Daubenton

VU

Grand Murin, Séroline commune

DD

Orellard gris, Murin d'Alcathoe, Pipistrelle pygmée, Murin de Brandt

De haut en bas et de gauche à droite :
 V. Pina, F. Foucart, X. Rollay, V. Rollay,
 T. Cassin, J. Tranchard, V. Rollay,
 J. Tranchard, J. Tranchard, P. Hobson,
 T. Druca, J. Tranchard, T. Lusson,
 V. Rollay, J. Tranchard, J.-F. Noddel,
 V. Pina, J. Tranchard, J. Tranchard, H. Clark.

Légende

- Anneexe II Directive 92/43/CEE Habitats/Faune/Flore
- Espèces prioritaires du PNA Chiroptères 2018-2027
- LISTE ROUGE RÉGIONALE (2014)**
- CR : en danger critique d'extinction
- EN : espèce en danger
- VU : espèce vulnérable
- NT : espèce quasi menacée
- LC : préoccupation mineure
- DD : données insuffisantes

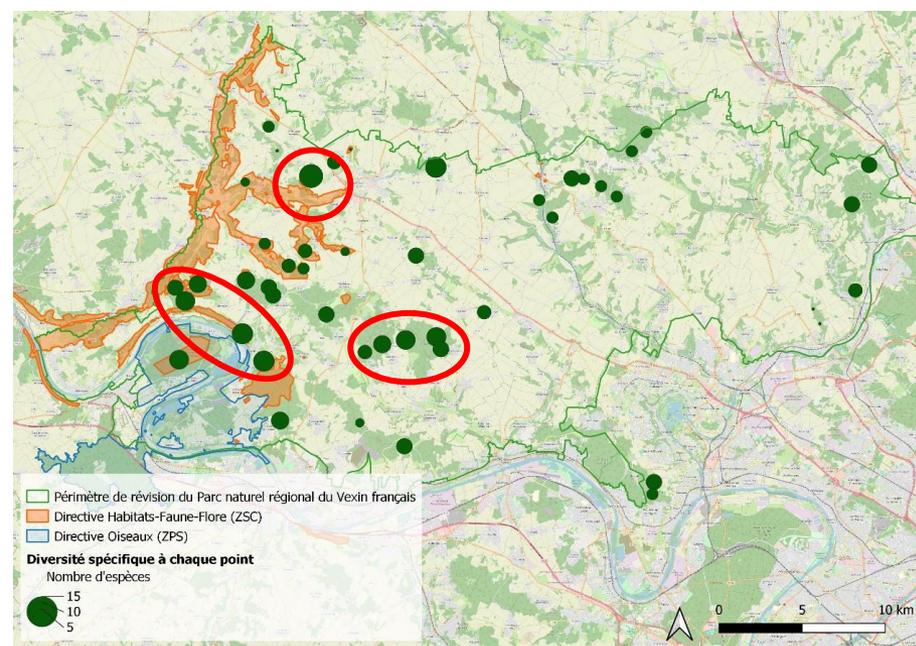
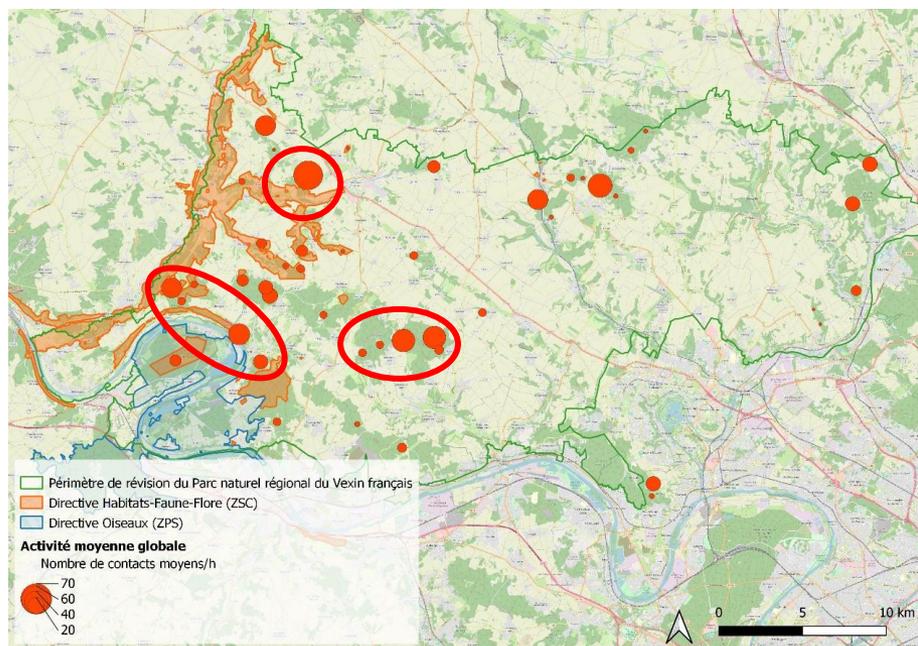
SIX ESPÈCES sont inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE dites Habitats, Faune, Flore.

L'ENSEMBLE DE CES ESPÈCES SONT PROTÉGÉES EN FRANCE par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.



Améliorer les connaissances chiroptères

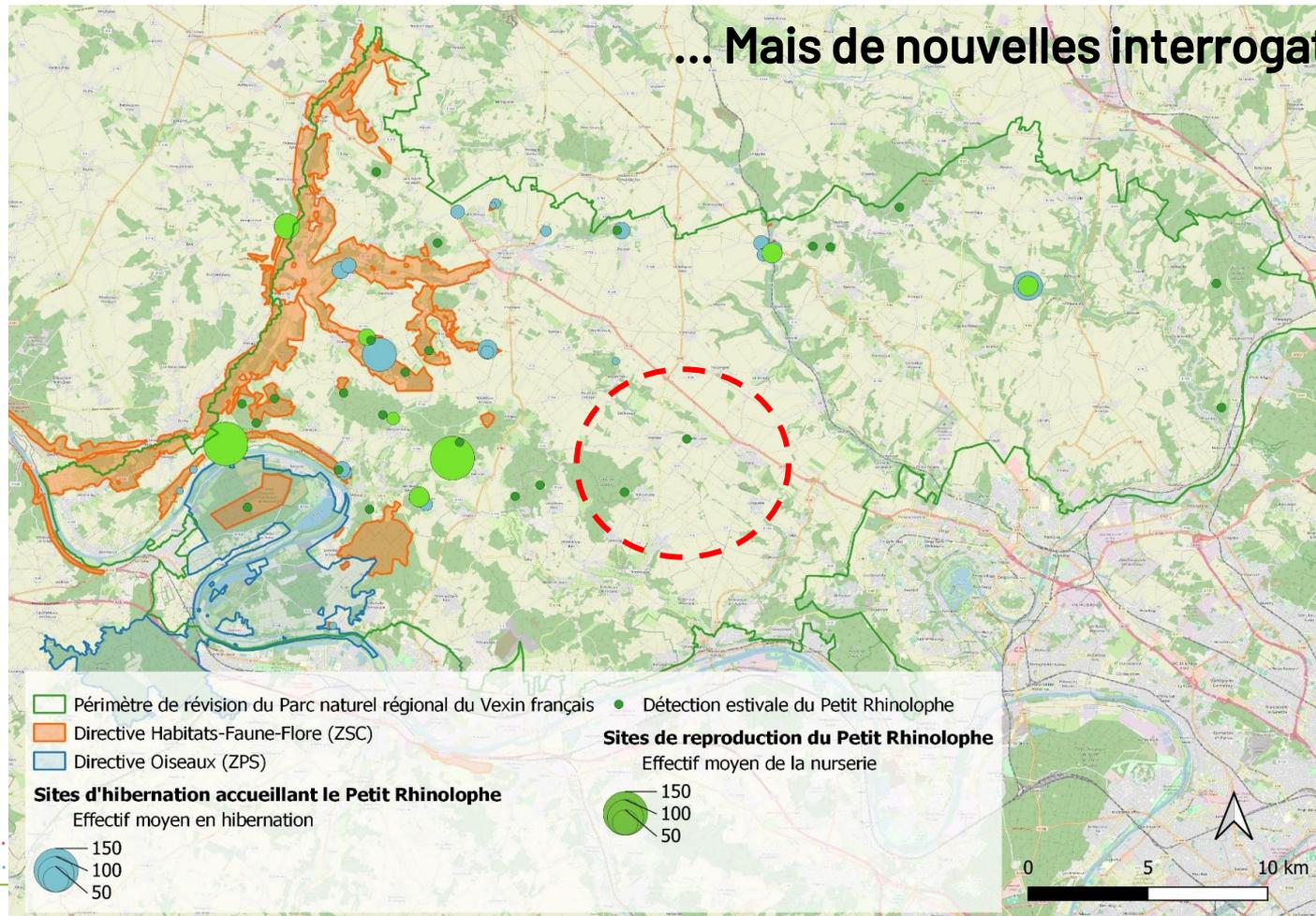
Résultats : Des zones à enjeux majeurs qui ressortent



Améliorer les connaissances chiroptères

Résultats: De meilleures connaissances sur la répartition des espèces

... Mais de nouvelles interrogations !



Améliorer les connaissances chiroptères

Perspectives

- ✓ Une amélioration globale des connaissances estivales, mais:
 - Des espèces qui restent « invisibles »
 - Des nurseries encore à découvrir (Petit Rhinolophe, Murins à oreilles échancrées)

- ✓ Un bilan très positif du travail avec les acteurs du territoire

- ✓ De nouvelles pistes pour continuer d'améliorer les connaissances
 - Captures avec télémétrie de recherche de gîtes dans le bâti
 - Week-ends participatifs d'inventaires du bâti avec sensibilisation du public



Temps d'échange



L'ENS de la Butte du Hutrel





Yvelines
Le Département



Travaux réalisés et résultats des inventaires 2024 menés sur l'ENS de la Butte du Hutrel



- Octobre 2024 -



Sommaire

Introduction

1. Historique

2. Travaux

2.1 Travaux 2021

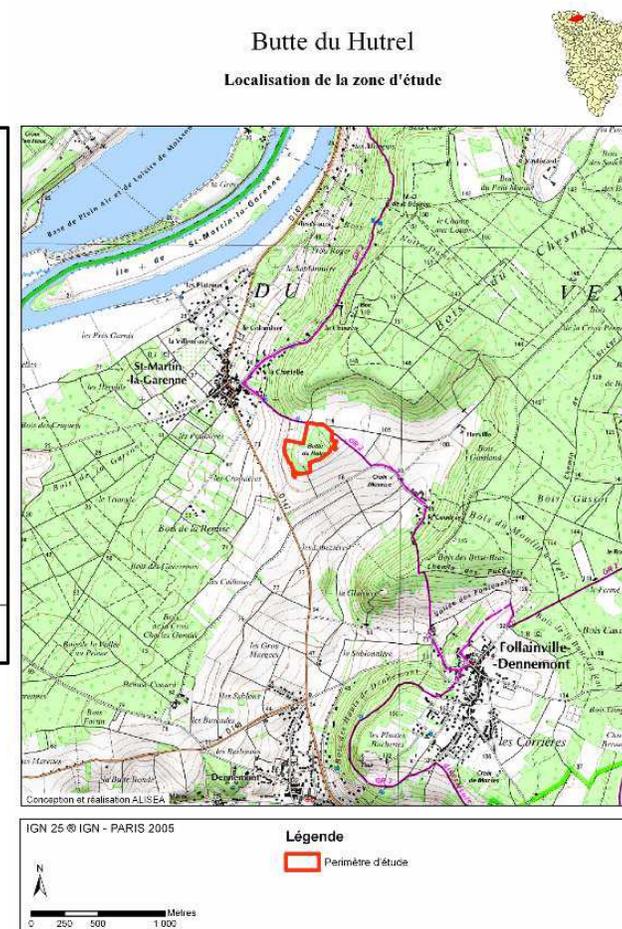
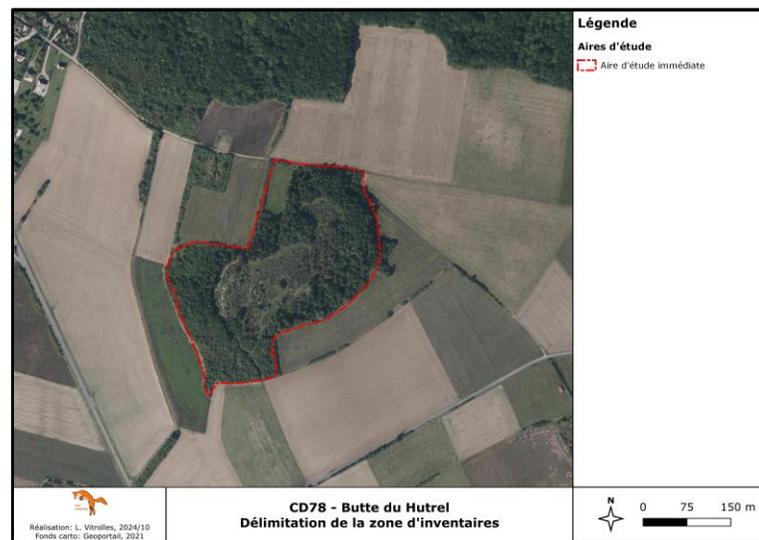
2.2 Travaux 2022

3. Inventaires 2024

3.1 Méthodologies mises en place

3.2 Synthèse des résultats d'inventaires

Conclusion



Introduction

Dans le cadre de la politique de préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS), des études de réactualisation des données naturalistes (faune, flore et habitat) sont régulièrement menées.

Suite à ces études des préconisations de gestion et de travaux sont faites.

C'est le cas de l'ENS de la Butte du Hutrel (6,7 ha) à Saint-Martin-la-Garenne (78), espace naturel intégré au site Natura 2000 des « Coteaux et boucles de la Seine ».

Des travaux de restauration des mares bénéficiant du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) ont été effectués dans un objectif de mise en valeur du site par une gestion conservatoire du patrimoine naturel conforme avec les orientations du document d'objectifs Natura 2000.



Platanthère à fleurs verdâtres
Platanthera chlorantha

1. Historique

- Date de désignation du Site d'Intérêt Communautaire (SIC) : 31 octobre 1995 ;
- Date de proposition de SIC : 31 juillet 2003 ;
- Étude de 2006 : Réactualisation des données naturalistes de la butte du Hutrel, proposition de mesures d'aménagement et de gestion ;
- Étude de 2007 : Inventaires entomologiques complémentaires ;
- Date de l'arrêté de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) : 25 mai 2010 ;
- Inventaires ponctuels Faune / Flore au fil des visites du sites ;
- Travaux de restauration des mares en 2021 ;
- Travaux de restauration des mares en 2022 ;
- Inventaires en 2024 (détails ci-après).



Orchis moucheron
Gymnadenia conopsea

2. Travaux

2.1 Travaux 2021

Premier jour



2. Travaux

2.1 Travaux 2021



Deuxième jour :
Poursuite du travail de faucardage et curage des mares 1 et 2.
Les produits de faucardage ont été laissés à proximité des mares.



2. Travaux

2.1 Travaux 2021



2. Travaux

2.1 Travaux 2021

Quatrième et dernier jour : Évacuation des rémanents des travaux réalisés sur les mares, évacuation des résidus de coupe, des tas de branches identifiés en amont du passage (résidus de travaux 2020), remise en état de 3 secteurs identifiés et localisés.



*Photo 11 :
Cheminement dans
la prairie*

Réunion de fin de chantier :

Points de discussion techniques abordés entre le CD78 et l'entreprise :

- Trajets utilisés pour 2022 : Les mares 1, 2, 4 et 5 emprunteront le cheminement définit avec l'entreprise. L'accès à la mare n 3 se fera par la prairie de fauche.
- Petits travaux préparatoires CD78 2022 : Coupe de saules à réaliser en octobre 2022 sur la mare n 5 afin de pouvoir effectuer le curage sur la partie nord de la mare.

2. Travaux

2.1 Travaux 2021



Espace Naturel Sensible : Butte du Hutrel

Travaux de restauration des mares 2021

CD 78 - Service Gestion et Valorisation des forêts et espaces naturels sensibles - Décembre 2021 - LAMARRE.C
EPSG 3949 - RGF93 / CC49 - Fond cartographique IGN V2



2. Travaux

2.2 Travaux 2022

Premier jour

Faucardage et curage
sans évacuation :
mares n°1, 2 et 3



Photo 1: Mare 1 après curage sans évacuation



Photo 2: Mare 2 après curage sans évacuation



Photo 3: Mare 3 après curage sans évacuation

2. Travaux

2.2 Travaux 2022

Deuxième jour :
Poursuite du travail de
faucardage et curage des
mares 4 et 5.
Les produits de faucardage
été laissés à proximité des
mares.



*Photo 4: Gestion des roseaux
avant curage de la mare 4*



*Photo 5: Mare 4 après débroussaillage,
curage et gestion des souches*



*Photo 6: Mare 5 après débroussaillage,
curage et gestion des souches*

2. Travaux

2.2 Travaux 2022

Troisième et quatrième jour :
Évacuation des produits de curage. (plus importants que prévu, pour limiter les trajets, une partie de ces produits de curage est laissé en lisière de propriété).



Photo 7: Évacuation des produits de curage mare 1



Photo 9: Empreinte suite au passage du Dumper



Photo 8: Mare 1 après intervention

2. Travaux

2.2 Travaux 2022

Dernier jour :
Repli du chantier.



Photo 10 : Mare 1 après travaux



Photo 11 : Mare 2 après travaux



Photo 12 : Mare 3 après travaux



Photo 13 : Mare 4 après travaux

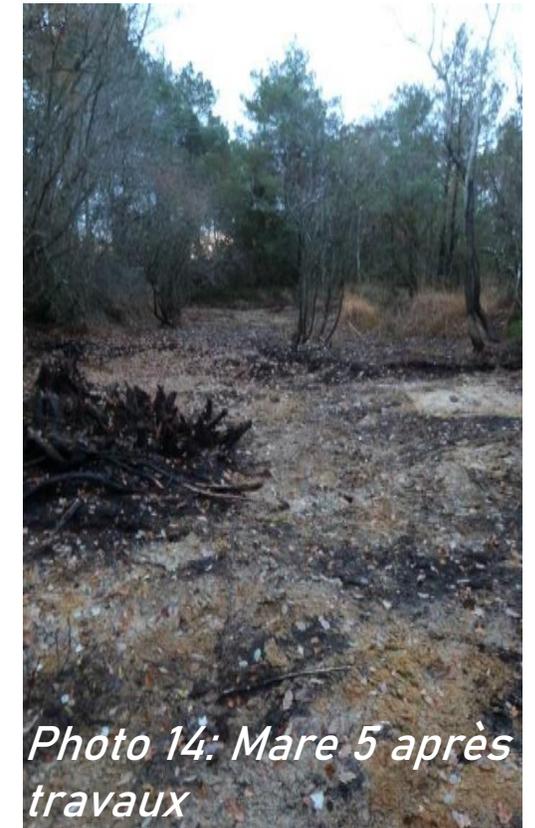
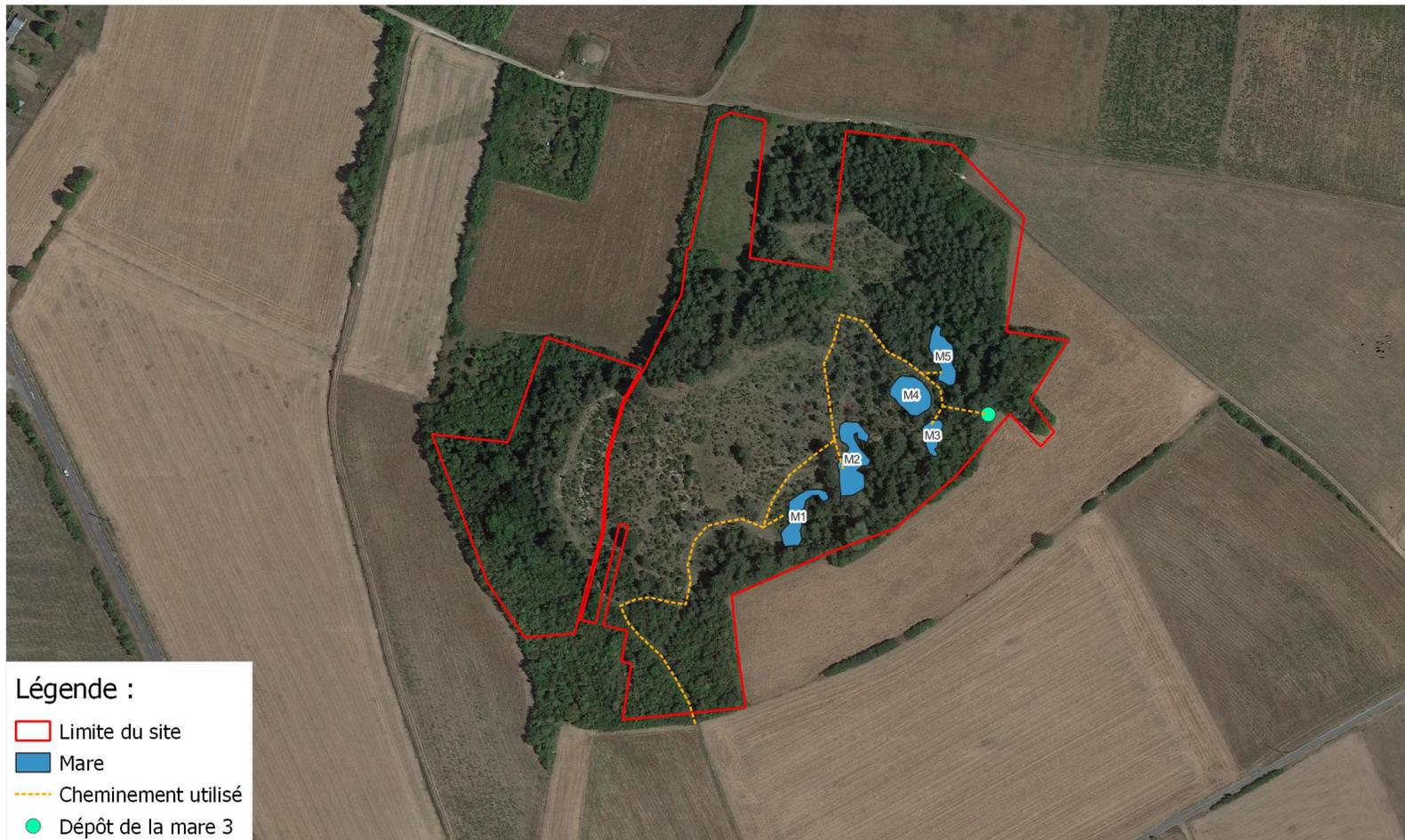


Photo 14: Mare 5 après travaux

2. Travaux

2.2 Travaux 2022



Légende :

- ▭ Limite du site
- ▭ Mare
- - - Cheminement utilisé
- Dépôt de la mare 3

Espace Naturel Sensible : Butte du Hutrel

Travaux de restauration des mares 2022

CD 78 - Service espaces naturels sensibles - Janvier 2023 - LAMARRE.C
EPSG 3949 - RGF93 / CC49 - Fond cartographique IGN V2

0 75 150 m



3. Inventaire 2024

3.1 Méthodologie mise en place

Groupes ciblés dans le cadre de ces inventaires : Oiseaux nicheurs, chiroptères, insectes (lépidoptères et odonates), amphibiens, reptiles

Des données concernant d'autres groupes ont aussi été récoltées (notamment la flore qui a été prospectée en avril et en mai)

Météo particulièrement capricieuse et pluvieuse en 2024 avec hygrométrie élevée et températures fraîches donc émergence décalée et résultats des inventaires insectes certainement sous-estimés

Pour les chiroptères => analyses des sons non finalisées, résultats en attente

3. Inventaire 2024

Méthodologie

Oiseaux nicheurs : Points d'écoute en avril et en juin

Reptiles : Pose de plaques sur le site en avril et relève sans résultat positif sur les trois sessions de relève de juin/juillet/septembre

Insectes : Observation par transects aléatoires et capture (et relâche) au filet fauchoir en juin/juillet/septembre

Chiroptères : trois passages pour les inventaires passifs avril/juillet/septembre et deux passages pour la détection active juillet/septembre => analyses des sons non finalisées, résultats en attente

Amphibiens : Observations des mares et écoute des chants nocturnes avril/juin.

3. Inventaire 2024

Dates de passage et conditions d'inventaires

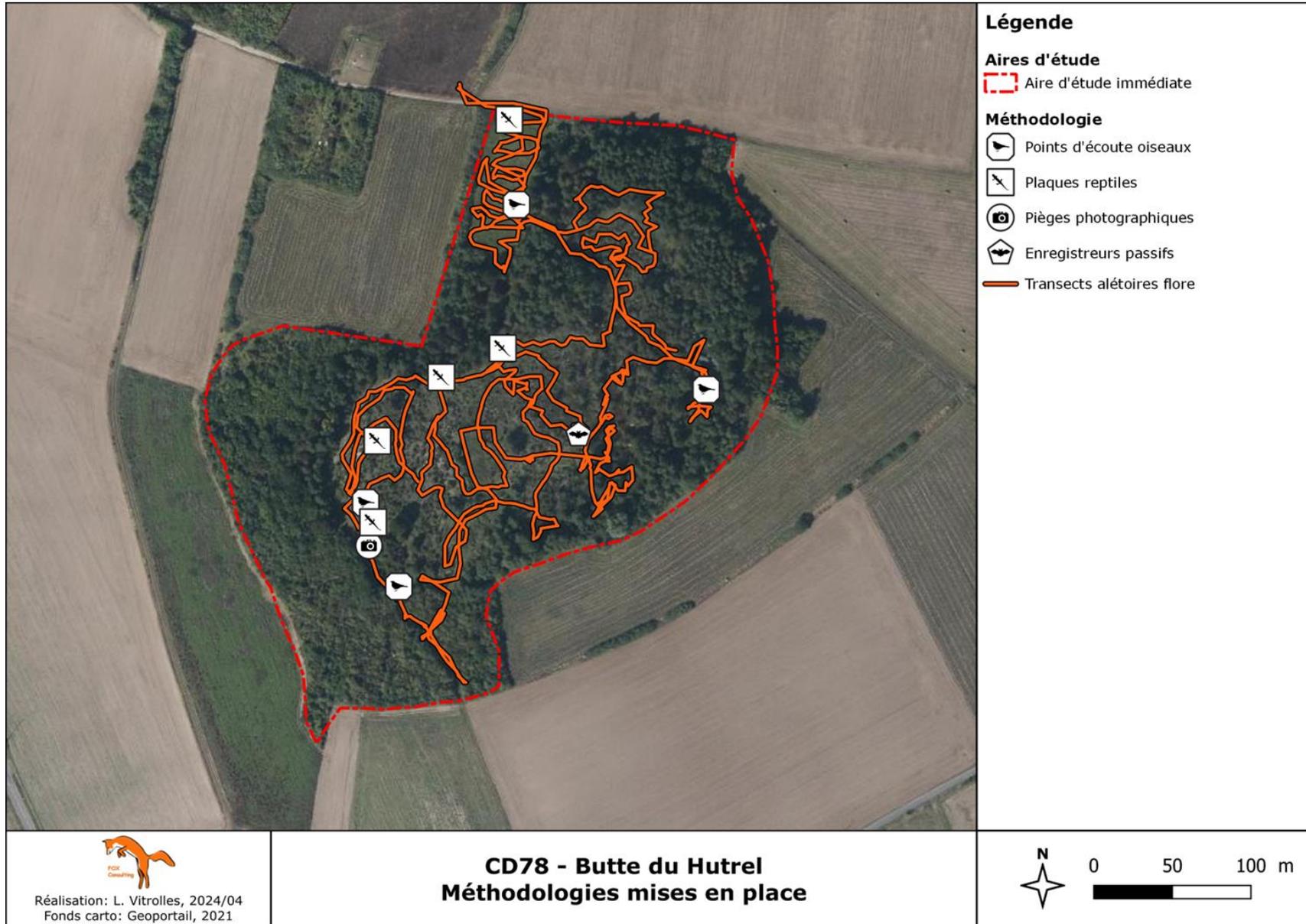
Groupe taxonomique	Date	Observateurs	Type de prospection	Météo
Flore	26-avr-24	Laura Vitrolles	Aléatoire	Temps voilé, vent faible, 16°C
	05-juin-24	Laura Vitrolles	Aléatoire	Temps mitigé, vent faible, 16 à 19°C
Oiseaux nicheurs	28-avr-24	Lorraine Charpentier	Nicheurs précoces	Temps couvert avec averses faibles, vent faible à modéré, 11°C
	05-juin-24	Lorraine Charpentier	Nicheurs tardifs	Temps couvert, vent faible, 16°C
Habitats	25-avr-24	Laura Vitrolles	Aléatoire	Temps mitigé, vent faible à modéré, 14°C
Amphibiens	07-avr-24	Lorraine Charpentier et Julian Méry	Aléatoire	Temps gris avec averses, vent faible, 17°C à 21h et 15°C à 23h
	26-avr-24	Laura Vitrolles et Lorraine Charpentier	Aléatoire diurne centré sur les mares	Temps mitigé, vent faible à modéré, 15°C
	04-juin-24	Laura Vitrolles et Lorraine Charpentier	Aléatoire nocturne	Temps couvert, pas de vent, 15 à 18°C
Mammifères	26/28-avr-24	Laura Vitrolles et Lorraine Charpentier	Pose de pièges photographiques	Temps mitigé avec averses, vent faible, en journée entre 10 et 16°C, en soirée entre 9 et 13°C
Insectes	05-juin-24	Laura Vitrolles et Julian Méry	Aléatoire	Temps mitigé, vent faible, 16 à 19°C
	10-juil-24	Laura Vitrolles et Julian Méry	Aléatoire	Beau temps avec passages nuageux, vent faible, 25°C
	10-sept-24	Laura Vitrolles et Julian Méry	Aléatoire	Temps dégagé, vent faible, 17°C
Reptiles	26-avr-24	Laura Vitrolles et Lorraine Charpentier	Pose de plaques	Temps voilé, vent faible, 16°C
	05-juin-24	Laura Vitrolles et Lorraine Charpentier	Relève des plaques	Temps mitigé, vent faible, 16 à 19°C
	10-juil-24	Laura Vitrolles et Lorraine Charpentier	Relève des plaques	Beau temps avec passages nuageux, vent faible, 25°C
	10-sept-24	Laura Vitrolles et Lorraine Charpentier	Relève des plaques	Temps dégagé, vent faible, 17°C
Chiroptères	26/28-avr-24	Bruno Langlois et Mael Dugué	Enregistrements automatiques	Temps mitigé, vent faible, en journée entre 10 et 16°C, en soirée entre 9 et 13°C
	10/12-juil-24	Bruno Langlois et Mael Dugué	détection active et enregistrements automatiques	Temps beau avec passages nuageux, vent faible, T° en soirée 20 à 21°C
	08/10-sept-24	Bruno Langlois et Mael Dugué	détection active et enregistrements automatiques	Temps couvert avec averses, vent faible, T° en journée 18°C, T° en soirée 15 à 17°C

Vert: Conditions favorables

Orange : Conditions moyennes

Rouge : Conditions défavorables

3. Inventaires 2024



3. Inventaires 2024

3.2 Synthèse des résultats d'inventaires

Résultats flore

- Des inventaires flore ont été menés en avril et en mai uniquement afin d'identifier des plantes patrimoniales ou protégées ;
- De nombreuses orchidées sont présentes mais aucune d'elles ne présente de statut particulier ;
- Les conditions météorologiques instables et très pluvieuses ont entraîné des engorgements des milieux, provoquant un retard des floraisons mais aussi une homogénéisation des cortèges végétaux du fait de la saturation en eau des sols non favorables à certaines espèces.

3. Inventaires 2024

3.2 Synthèse des résultats d'inventaires

Résultats oiseaux

- 34 espèces dont 12 espèces patrimoniales parmi lesquelles **4 à enjeu fort** de conservation et **8 à enjeu modéré**
- Belle diversité d'espèces avec mosaïque de milieux intéressante et présence de zones arbustives convenant aux espèces de milieux semi-ouverts dont plusieurs espèces patrimoniales
- Beaucoup de rapaces en chasse

3. Inventaire 2024

Résultats oiseaux

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	Enjeu local de conservation
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF NT, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Modéré
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	LR France NT, LR UICN LC, LR IDF VU, C Berne Annexe III, Dir oiseaux Annexe II/2	Modéré
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF VU, CITES Annexe A, Dir oiseaux Annexe I, C Bonn Annexe II, Oiseaux protégés art 3, Det ZNIEFF IDF	Modéré
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, CITES Annexe A, C Bonn Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe III, C Bonn Annexe II et accord AEWA, Dir Oiseaux Annexe II/1 et III/1, Det ZNIEFF IDF	Faible
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, CITES Annexe A, Oiseaux protégés art 3	Faible
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, Dir oiseaux Annexe II/2	Faible
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, CITES Annexe A, C Bonn Annexe II, Oiseaux protégés art 3 et 6	Faible
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, Dir oiseaux Annexe II/2	Faible
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe III, Dir oiseaux Annexe II/1 et III/1	Faible
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	LR France NT, LR UICN LC, LR IDF NT, CITES Annexe A, C Bonn Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Modéré
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe II, C Bonn Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe III, Dir oiseaux Annexe II/2	Faible
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC, C Berne Annexe III, C Bonn accord AEWA, oiseaux protégés art 3, Det ZNIEFF IDF	Faible
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	LR France NT, LR UICN LC, LR IDF VU, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Fort
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF NT, C Berne Annexe II, C Bonn Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Modéré
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	LR France NT, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe III, Oiseaux protégés art 3	Modéré
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe III, Dir oiseaux Annexe II/2	Faible
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF NT, C Berne Annexe III, Oiseaux protégés art 3	Modéré
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	LR France VU, LR UICN LC, C Berne Annexe III, C Bonn Annexe II, Dir oiseaux Annexe 1, Oiseaux protégés art 3	Fort
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	LR UICN NT, LR France LC, LR IDF VU, Dir oiseaux Annexe I, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3, Det ZNIEFF IDF	Fort
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, Dir oiseaux Annexe III/1 et Annexe II/1	Faible
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF NT, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Modéré
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe III, Oiseaux protégés art 3	Faible
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe II, C Bonn Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Rouge-gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LR France LC, LR UICN LC, LR IDF LC, C Berne Annexe II, Oiseaux protégés art 3	Faible
Tarier pâte	<i>Saxicola torquata</i>	LR France NT, LR UICN LC, LR IDF VU, C Berne Annexe II et Annexe III, Oiseaux protégés art 3	Fort

3. Inventaires 2024

3.2 Synthèse des résultats d'inventaires

Résultats reptiles

- 1 seule espèce observée dans une mare : Couleuvre à collier (*Natrix helvetica*)
- Espèce protégée (art 3), Art 3 LC UICN, LC France



3. Inventaires 2024

3.2 Synthèse des résultats d'inventaires

Résultats amphibiens

- Pas de nouvelle espèce par rapport aux derniers inventaires mais espèces bien réparties sur l'ensemble des points d'eau avec beaucoup de pontes et de têtards donc population conséquente
- Grenouille rieuse semble majoritaire
- Piétinement du grand gibier dans les mares en particulier les sangliers qui peut poser problème, en particulier pour les pontes et les têtards

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	Enjeu
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	PN	Faible
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	PN	Faible
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	PN	Faible
Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	PN, C Berne Annexe III, LR France NT	Faible
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	PN, C Berne Annexe III	Faible

3. Inventaires 2024

3.2 Synthèse des résultats d'inventaires

Résultats invertébrés

- 44 espèces en tout dont 22 lépidoptères, 14 odonates, 4 coléoptères, 2 orthoptères, 2 hyménoptères, 1 diptère ;
- 2 espèces d'odonates déterminantes de ZNIEFF dont une Vulnérable en Ile-de-France ;
- Problème de piétinement du grand gibier pour les larves aquatiques ;
- 1 espèce d'orthoptères déterminante de ZNIEFF ;
- 4 espèces de lépidoptères déterminantes de ZNIEFF dont 2 quasi-menacées en Ile-de-France et une espèce protégée en Ile-de-France ;
- La Lucine n'a pas été observée cette année.

3. Inventaires 2024

Résultats invertébrés

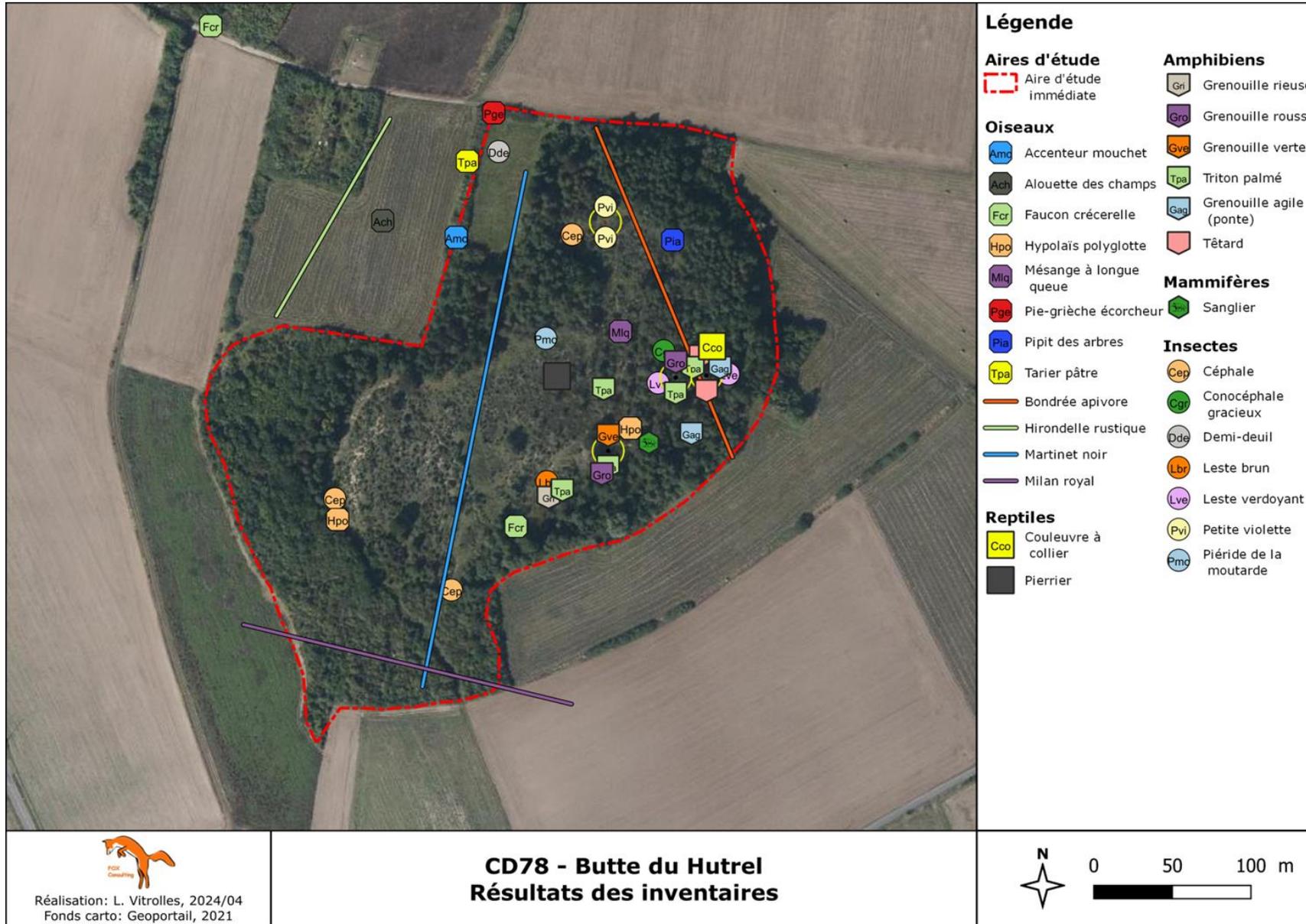
Groupe biologique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	Enjeu local de conservation
Orthoptères	Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC, protect IDF	Modéré
Hyménoptères	Abeille mellifère	<i>Apis mellifera</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Bourdon des pierres	<i>Bombus lapidarius</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
Diptères	Syrphe porte-plume	<i>Sphaerophoria scripta</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
Odonates	Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF VU, det ZNIEFF IDF	Modéré
	Orthetrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC, det ZNIEFF IDF	Modéré
	Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Aesche bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Aesche mixte	<i>Aeshna mixta</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Sympetrum à côtés striés	<i>Sympetrum striolatum</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Sympetrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Coléoptères	Oedémère ochracé	<i>Oedemera podagrariae</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC
Lepture à deux fasciès		<i>Stenurella bifasciata</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
Oedémère noble		<i>Oedemera nobilis</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
Téléphore moine		<i>Cantharis rustica</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible

3. Inventaires 2024

Résultats invertébrés

Groupe biologique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	Enjeu local de conservation
Lépidoptères	Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Piéride de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC, det ZNIEFF IDF	Modéré
	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Paon du jour	<i>Aglais io</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Satyre	<i>Lasiommata megera</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Machaon	<i>Papilio machaon</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Petite violette	<i>Boloria dia</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF NT, det ZNIEFF IDF, protect IDF	Fort
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Zygène de la spirée	<i>Zygaena filipendulae</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC, det ZNIEFF IDF	Modéré
	Phalène blanche	<i>Siona lineata</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
	Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF NT, det ZNIEFF IDF	Modéré
	Géomètre à barreaux	<i>Chiasmia clathrata</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible	
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LR UICN LC, LR France LC, LR IDF LC	Faible	

3. Inventaires 2024



Conclusion

- Espace classé en Natura 2000 permettant une zone de quiétude pour les espèces au sein d'une matrice agricole gérée de manière intensive ;
- Diversité de milieux intéressante et atypique en Ile-de-France avec un beau réseau de mares qui demande une vigilance quant au piétinement par le grand gibier et en particulier les sangliers ;
- Richesse avérée en odonates et lépidoptères même si la Lucine n'a pas été observée cette année ;
- Belle diversité d'espèces avifaunistiques au vu de la taille du site notamment en espèces inféodées aux milieux semi-ouverts et zones arbustives ;
- Pas de nouvelle espèce d'amphibien mais maintien des espèces recensées précédemment dans un bon état de conservation même si la Grenouille rieuse semble majoritaire ;
- Habitats très favorables à la présence de reptiles sans données précises pour le moment ;
- Résultats complets en décembre avec analyses chiros pour étudier l'utilisation du secteur par ces espèces.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Pour suivre l'actualité de votre Parc, c'est par ici !

Site : pnr-vexin-francais.fr

Facebook : @Parc_naturel_régional_du_Vexin_français

Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000

Maison du Parc

95450 Théméricourt - 01 34 48 66 09

a.collignon@parcduvexin.fr

